



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR PERRIER

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 16 JUILLET 1943



LABELLE

Nouveau mode de charité

Un projet qui mérite d'être mis en pleine lumière et auquel devraient souscrire d'emblée ceux-là qui pensent à soulager l'infortune, vient d'être préconisé par l'abbé Léandre Lacombe et monsieur Adhémar Raynault, maire de Montréal. Il revêt un caractère de profond altruisme, et considéré du point de vue social, il constitue une pièce de tout premier ordre. Il s'agit, en l'espèce, de déplacer de leur milieu certains petits êtres jetés dans la vie avec peu de chance de se muer en autre chose que des parias et des parasites d'égout, de la racaille. Le blâme ne doit pas leur être imputé. Ils n'ont d'autre tort que celui d'être issus de père et de mère le plus souvent dégradés et sans cœur qui, au moment de la satisfaction de leurs turpitudes et desirs charnels, ne se sont pas élevés à établir les conséquences susceptibles de découler de l'acte qu'ils posaient. Nos crèches et orphelinats regorgent d'enfants ainsi abandonnés et qui n'auraient d'autres lieux à hanter et où vivre que la rue et les bouses, n'était-ce le dévouement inlassable et émouvant des âmes charitables qui leur procurent gîte et refuge.

La formule de l'abbé Lacombe et de monsieur Raynault est simple, mais son application comporte tous les gages d'heureuses réactions. Légion sont ceux qui, grâce à leur aïeule, écoulent la saison estivale loin des grands centres où les foules se bousculent, où l'on suffoque, où l'air est saturé de miasmes, où la jeunesse trop souvent s'étiole. Se penchant ainsi sur le sort des jeunes infortunés, ces deux hommes suggèrent à ceux qui possèdent de prendre sous leur garde, chaque fin de semaine, deux ou trois mioches pour les emmener à la campagne puiser dans l'air pur et dans la nature les éléments qui fortifient tout autant l'âme que le corps. Quelle merveilleuse transformation un tel acte d'altruisme pourrait opérer chez ces petits êtres ! Leur âme, du coup, devant tant de bonté, serait embellie ! Leur esprit s'ouvrirait aux beautés de la vie. Ils apprendraient à aimer cette vie qui n'a pour eux, à cette heure, rien de prometteur. Ces petites charités souvent si frêles se regaillardiraient sous les généreuses effluves du soleil. Héritiers, en maints cas, de défauts physiques variés, ils formeraient des tissus nouveaux, plus forts, aptes à leur faire subir la vie, même dans ce que celle-ci comporte de plus ingrat, de plus amer.

Et la tendresse maternelle dont ils ont toujours été privés, ils la connaîtraient enfin car, pour rendre complète et belle leur œuvre, pour esquissier dans toute son ampleur leur geste de générosité, les dames hospitalières ainsi les petits les combleraient, durant ces fins de semaine, de bons mots et de gâteries, ces mille et un petits riens qui moulent l'âme et qui doivent être déversés sur l'enfance si on la veut voir plus tard se traduire en une adolescence compréhensive. Procurer à ces petits déshérités ces quelques jours de vie meilleure et faciliter le redressement de certains défauts héréditaires ou contractés dans le délaissement et l'oubli, ce serait comme prendre une bouture et la transplanter, pour quelque temps, dans une terre plus riche, plus fertile, plus ensoleillée, où elle grandirait, se développerait, s'épanouirait pleinement. Ce serait prendre ce qu'il convient souvent d'appeler de la "graine de bandit" pour en faire un blé sain et fort qui léverait et donnerait à la communauté des membres dignes, honnêtes, précieux. Ce serait réduire le nombre de cette caste d'indésirables que traîne à sa remorque la société et qui incarnent toujours pour cette dernière le plus grand danger de contamination morale. Ce serait éviter de créer des vieillards de vingt ans, avec un passé de rancœur derrière eux à un moment où ils devraient s'élever l'âme neuve, débordants d'enthousiasme, dans des étapes vers l'avenir. Ce serait éteindre les vents de révolte qui passent chez ceux dont l'infortune est le partage, et qui regardent avec convoitise et envie, ceux-là dont la vie est pleine et qui grise le bonheur. Ce serait assurer la bonne entente entre ceux juchés au faite par la légitimité de naissance, la fortune et la culture, et les autres, gisant ou se traînant dans les bas-fonds, conséquence de leur origine obscure ! Ce serait manifester à ces petits délaissés que la Providence leur a donné des yeux non seulement pour voir, mais pour contempler, pour apprécier, pour comprendre la nature, un cœur qui puisse vibrer et une épiderme que ne dédaigne pas le soleil de Dieu. Ce serait enseigner à ces malheureux fruits de l'obscurité, de la lâcheté et de la clandestinité perversité qu'ils ont une âme susceptible des plus hautes aspirations, des plus nobles sentiments, une âme accessible à la sublimité.

Le mouvement mérite d'être fortement encouragé. Ils ne se comptent pas ceux chez qui fleurissent les plus beaux sentiments humanitaires, chez qui s'épanouissent les vertus d'altruisme et de charité. Il y a donc quelque part, sous un bosquet de grands arbres et sur les bords d'un cours d'eau, un coin pour que soit cédé pendant quelques jours chacun des trois mille bambins délaissés qui ne connaissent de tendresse que celle que leur prodigent les bonnes sœurs et surveillantes, tendresse forcément limitée en raison du grand nombre d'enfants confiés à leurs soins. Il faut à tout prix que ces pauvres petits frères prennent contact avec le libre espace, avec la nature. Formons le vœu que les choyés du sort, particulièrement ceux qui passent les mois d'été dans nos régions laurentiennes, ne manquent pas cette occasion unique d'écrire dans le livre de leur vie une page lumineuse. "Accordons à ces petits déshérités la plus grande et la plus franche hospitalité ! Que sous nos toits se répande le parfum de la charité !" Tel doit être le mot d'ordre.

Et lorsque vers la grande ville s'achemineront de nouveau les petits qui auront joui du refuge offert et qui se seront prélassés dans les prés de la charité bien comprise et tendrement exprimée, ce sera avec un cœur neuf, un esprit réformé, un corps assaini, un goût profond de vivre, qu'ils réintégreront la crèche ou l'orphelinat, conscients que de par le monde, des âmes vibrantes et tendres s'identifient à leur infortune et veulent rendre leur sort meilleur. La reconnaissance aura été engendrée en terre neuve. La distance entre ceux d'en-bas et ceux d'en-haut, créée par de malheureuses circonstances de naissance, ne semblera plus une tranchée infranchissable. Une œuvre de paix sociale aura été taillée. Ce sera un grand pas de fait vers le but que doit se proposer tout chrétien, celui de rendre le peuple meilleur, plus compréhensif, plus heureux.

Léopold F.

On chuchote que...

L'invasion de la Sicile par les Alliés, samedi dernier, marque peut-être la phase la plus grave de conséquences de la guerre. Tous les journaux du Canada furent unanimes à commenter avec enthousiasme des lundis, dans leur page éditoriale, cet événement, de capitale importance, et à vanter par la même occasion l'héroïsme désormais plus ou moins légendaire de milliers de nos frères qui y participent. Le Devoir, de son côté, a jugé plus opportun de consacrer son premier-Montréal à... l'honorable R.-J. Manion, révélant à ses lecteurs que "le chef conservateur qui vient de décevoir n'était pas un toré." Beau, émouvant témoignage d'estime et de reconnaissance, n'est-ce pas, envers... les défenseurs de la Patrie qui ont volontairement accepté de verser, si nécessaire, leur sang comme prix de notre propre survie en même temps que du main-

tien de nos libertés tant religieuses que civiles !

D'aucuns ont été scandalisés de l'alliance militaire survenue entre les démocraties libres et la Russie soviétique. Que serait-il advenu sans l'assistance que continuent de nous donner les formidables armées de Staline ? Comme le disait ces jours derniers le Toronto Star, "les statistiques des pertes russes sont renversantes. Dix millions de personnes sont mortes dans cette guerre. C'est comme si la population du Canada avait été exterminée au cours des deux dernières années. Trente-huit millions de personnes — soit plus de trois fois notre population — ont dû abandonner leurs foyers devant les envahisseurs," etc., etc. S'est-on arrêté un instant à songer à ce que tout cela a exigé d'effort colossal de la part des puissances de l'axe et à ce qu'il serait



Nouvel essor de l'industrie minière de la province de Québec

Dans le rapport que vient de publier le ministère des mines de la province de Québec pour l'année 1941, il est démontré que la valeur des produits des mines et des carrières de la province de Québec s'éleva à \$99,700,027. Ce chiffre représente un nouveau sommet dépassant de plus de 16 pour cent celui de 1940, alors que la production avait atteint \$86,418,853. Il est à remarquer que la valeur de la production minière de la province a augmenté chaque année depuis 1936. Il n'est pas surprenant que ce mouvement de hausse se soit continué en 1941. L'accroissement constant de l'effort de guerre du Canada, ainsi que le développement de l'industrie des armements et des munitions, ont exigé, et exigent encore, une très forte quantité de matières premières, dont les mines constituent la source de beaucoup la plus importante. Il en est donc résulté une activité extraordinaire dans la plupart des genres d'industrie minière.

Dans la liste de nos produits minéraux, les métaux détiennent encore le premier rang, qu'ils occupent d'ailleurs depuis la mise en valeur des régions minières de l'ouest de Québec. Jusqu'en 1929, ils constituaient toujours la moins importante des trois catégories de produits minéraux ; en 1930, toutefois, la valeur des produits métalliques dépassa celle des non-métalliques (ou minéraux industriels) et, deux ans plus tard, en 1932, elle l'emporta sur celle des deux autres catégories réunies. Depuis lors, les métaux ont toujours compté pour plus de 50 pour cent de la valeur totale de la production minière ; certaines années, cette proportion s'éleva même jusqu'à 63 pour cent, comme le révèle le tableau ci-contre.

Dans la troisième catégorie de produits minéraux, celle des matériaux de construction, on enregistra aussi des augmentations, tant en quantité qu'en valeur. La production de 1941 se chiffra à \$14,010,787, soit 8 pour cent de plus que celle de 1940 (\$12,954,390). A la différence des deux autres groupes, qui établirent tous deux de nouveaux records en 1941, la valeur des matériaux est encore restée bien au-dessous du maximum de \$18,534,165 atteint en 1929.

La valeur des minéraux industriels produits en 1941 atteignit le chiffre sans précédent de \$26,562,446, contre \$19,229,099 en 1940, soit une augmentation de 38 pour cent. Comme par le passé l'amiante constitue l'item principal. Il est à remarquer que cet accroissement en valeur est plutôt dû à des quantités plus grandes qu'à des prix plus élevés alors que c'était le cas contraire durant la grande guerre de 1914-18.

La province de Québec retirera \$3,000,000, de dépôts non réclamés. La Cour d'appel, dans l'un des plus importants arrêts de la dernière décennie, a déclaré, le 29 juin, constitutionnelle et légale la loi adoptée par la Législature provinciale, en avril 1939 (3, George VI, chapitre 28), déclarant biens vacants et sans maîtres les dépôts ou les balances de dépôts dans les banques de la province de Québec, qui n'ont pas été réclamés depuis au moins 30 ans.

Le plus haut tribunal de la province confirme donc avec dépens un jugement rendu par l'hon. juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, le 3 octobre 1941, condamnant la banque de Montréal à payer au Trésor provincial \$15,732,49. La banque de Montréal et le procureur général du Canada en appelèrent de la décision du tribunal inférieur. Cet appel a été renvoyé.

Cette décision concernera un total de près de \$3,000,000 en dépôts non réclamés, dans les banques de la province. Il se peut que d'autres provinces suivent l'exemple du Québec, le grand total des sommes mortes dans les voûtes des banques dépassant \$30,000,000 dans tout le Canada. L'arrêt souligne entre autre :

"En résumé la législation sur les biens vacants appartenait exclusivement aux provinces et l'Assemblée législative a le pouvoir de déterminer le laps de temps après lequel certains biens, comme par exemple les dépôts faits dans les institutions de crédit, sont réputés biens vacants. Les déposants comme les banques dépositaires sont soumis aux lois de la province en autant que ces lois ne concernent pas les opérations des banques".

La Cour ajoute ensuite qu'il faut distinguer entre les opérations de banques et la propriété des dépôts. Les banques et les dépôts sont soumis au droit civil en ce qui concerne la prescription. Celle-ci est une matière concernant la propriété. Parlant du conflit possible entre la loi des banques et la loi provinciale de 1939, le juge Saint-Germain souligne :

"En vérité je ne puis voir aucun conflit entre la loi provinciale déclarant biens vacants les dépôts de banque, après un certain nombre d'années, et les dispositions de la loi des banques. Nulle part, en effet, dans la loi des banques il n'est décrété qu'après un certain laps de temps, les dépôts deviendront biens vacants et resteront la propriété soit des banques, soit du gouvernement fédéral."

advenu, encore une fois, des Nations Unies si tel effort avait pu être dirigé contre elles, directement et exclusivement ? (Voir, dans une autre page, une traduction de l'article du Toronto Star : Les pertes de guerre de la Russie.)

La province voisine est en pleine tourmente électorale. Les ontariens se porteront vers les urnes le quatre août prochain. D'ici là les candidats mettent de l'avant leur programme, préconisent des réformes, soumettent des doctrines qu'ils disent les meilleures et le plus susceptibles de satisfaire aux besoins de la population. L'électeur écoute attentivement et le quatre... il se prononcera. Quel sera le verdict ? Nul ne peut préemptoirement prédire. Toutefois, il semble que le parti libéral qui a taillé forte besogne depuis quelque temps, soit celui à qui le peuple fera confiance de nouveau. Enfin, qui vivra... le saura !

Dans cette élection, un bouchon revient à la surface : Monsieur Hepburn, — "Mitch" pour les intimes. Nous avons déjà brossé un portrait de cet équilibriste politique pour qui les volte-face, les culbutes les plus savantes n'ont pas de secret. Nous le croyions définitivement sorti de l'arène politique. Voilà qu'il revient et, — c'est là ce qui étonne le plus, — comme candidat libéral

indépendant. Il se dit réformiste et prétend qu'il veut aller à Toronto purement et simplement pour représenter la population d'Elgin. Il ajoute, cependant, qu'il a beaucoup d'admiration pour monsieur Nixon, chef des forces libérales en Ontario. Devons-nous voir dans cette déclaration une tentative de rapprochement ? "Mitch" voudrait-il, par hasard, réintégrer le bercail et à cet effet, préparerait les voies ? Avec cet homme bizarre, nul ne peut prévoir ce que demain réserve. Aussi nous abstiendrons-nous de faire quelque pronostic que ce soit, nous bornant à la surprise de voir Hepburn de nouveau en lice.

Que n'entend-on pas dire, en milieux nationaux et pro-fascistes, contre la Commission des prix et du commerce en temps de guerre aussi bien, du reste, que contre tous les faits et gestes relatifs au présent conflit mondial du gouvernement King. On trouvera, ailleurs, le texte d'une récente causerie de l'honorable Cyrille Vaillancourt, Conseiller législatif, Administrateur des Caisse Populaires du Québec et Conseiller technique de M. Donald Gordon, président de ladite commission, texte qui est à lire en entier pour quiconque veut en juger en toute connaissance de cause, c'est-à-dire en toute impartialité. Le distingué conférencier, bien connu pour son patriotisme ardent et sans

CHANTS LAURENTIENS

La capricieuse

J'offre ces souvenirs à toutes les mamans du beau Nord. Elles revivront des chers souvenirs et se rappelleront l'heureux temps où les grands d'aujourd'hui étaient les gamins d'hier...

Le dimanche jette du soleil sur la ville, à pleines rues, et la foule s'agite dans l'embrasement avec des mouvements d'atomes.

Gaston et sa maman ont décidé une promenade et le bambin suggère :

"Maman, allons chez l'oncle Léonidas à pied. Nous ne sommes pas pressés."

La mère d'un gamin de cinq ans est toujours l'esclave souriante. Peut-être en être autrement quand les reflets de sa chair revivent dans un rien de corps sain et blond ?

Voilà donc les deux inséparables en route. Les petits pas du marmot pianotent sur la chaussée avec une souplesse d'oiseau. Tout comme le minou qui le précède sur la bordure du trottoir en cherchant un trop rare grain d'avoine dans une fente d'asphalte.

Le viaduc du Canadien Pacifique émerveille toujours Gaston, qui s'arrête longtemps pour regarder le fleuve épais comme un souple tapis de velours vert ; le pont du port, beau comme le gros peigne noir sur la table de toilette de grand-maman Orsali, et les wagons qui, sortant de terre sous lui et sa maman, avec des sauts, imitent dans son imagination naïve, les crapauds aux verrues rouges et noires du jardin de tante Ernestine, à Saint-Jean-de-Matha, en Joliette.

Et le mont Royal est si gros ; si gros... L'enfant dit :

"Maman, on peut toucher au ciel quand on est dessus la boule verte, làbas ?"

"Oui, mon chéri", répond invariablement la mère.

La ronde de joie continue. Voici un brûleur à pétrole, éjarré dans une vitrine de magasin. Le bonhomme de Gaston n'a jamais vu pareil monstre et crie aussitôt sa surprise :

"Le poêle i boit comme un petit bébé"...

Une vaste et lourde église attire soudain les regards de l'enfant. Il lui retrouve la couleur des paquebots vus dans son album d'images, le clocher serait un merveilleux bonbon clair. Gaston piétine et s'écrie :

"Maman, allons dire bonjour au petit Jésus!"

C'est la première fois que le mioche pénètre dans une église de ville, et ses prunelles, bleues comme le manteau de la Vierge sur un autel strié d'or, s'agrandissent comme dans une extase. La pénombre douce, lui rappelle sa chambre, avec son petit lit blanc où le soleil vient le réveiller à travers les rideaux en crêpe rose. Une senteur d'encens lui chatouille les oreilles. Cela sent comme les cheveux de la maman quand elle lui donne un bécot dans le cou, tous les soirs, avant le repos de la nuit...

Saint Joseph est bien grand, avec une barbe imitant celle de l'oncle Eugène, ce rude bûcheron qui lui apporte de la gomme d'épinette à chaque retour du bois, au printemps. Gaston demande à voix basse :

"Maman, saint Joseph ramassait-il de la gomme d'épinette pour le petit Jésus, quand il travaillait avec sa hache à Bethléem?"

Inutile de répondre, car l'enfant est déjà rendu dans un autre rêve et contemple la bonne sainte Anne, autre vieille du village natal, avec sa longue main osseuse, fatiguée par trop de tendresses.

Une religieuse attire soudain l'attention du gosse. L'ombre noire à reflets blancs, s'agenouille ici, là, se relève et recommence son manège. Voilà donc un autre mystère pour la jeune imagination et le petit, qui n'a pas encore souffert, ne peut comprendre la belle dévotion au Chemin de Croix, cette avenue glorieuse pavée de toutes nos misères et de toutes nos débâcles.

Quand la mère et son fils se retrouvent dans la rue, Gaston, n'ayant plus, demande à brûle-poil :

"Maman, la sœur est bien capricieuse, je crois?"

"Que veux-tu dire, mon chéri?"

"Oui, c'est une capricieuse, car elle change toujours de place, dans l'église..."

Adolphe NANTÉL

défaillance, soulignait, en effet, l'attention de ses auditeurs qu'il y a certaines gens qui, profitant de l'expérience du passé, veulent éviter les abus qui se sont commis lors de la dernière guerre et surtout veulent éviter cette crise économique, crise de chômage, de misère, de dépression où nous sommes passés il n'y a pas encore si longtemps.

La Méditerranée

Avec la première étape de la libération du continent européen, par l'invasion de la Sicile, un autre chapitre de l'histoire de l'humanité ayant pour théâtre la Méditerranée s'ouvre. Cette mer, qui baigne trois continents, a été témoin, depuis l'époque la plus reculée, de la plupart des événements décisifs dans la vie de tous les peuples de la terre.

La Méditerranée est le berceau de l'humanité et celui des faits, des idées et des découvertes qui ont déterminé la marche ascendante du monde. C'est la matière première de l'histoire humaine. Dépassée par la civilisation occidentale et les progrès du monde moderne, l'Antiquité, qui a fleuri sur les bords de la Méditerranée, n'en demeure pas moins le phare d'où ont convergé tous les rayons lumineux qui éclairent encore tous les peuples de la terre à de grandes distances.

C'est à Athènes que Platon et Aristote ont établi les principes immuables et universels de la philosophie, traduits par les Arabes, transmis par eux aux peuples de la Méditerranée méridionale après le sac d'Alexandrie et introduits en Espagne lors de l'invasion des Maures, puis à Paris au XIII^e siècle, alors que saint Thomas d'Aquin les adapta à la doctrine chrétienne dans sa Somme Théologique consultée depuis par les théologiens du monde entier. C'est des bords de la Méditerranée que le Christ et ses disciples ont transmis au monde païen le Nouveau Testament répandu par toutes les contrées du globe, et que le sang de la Rédemption a coulé sur le genre humain.

La Grèce nous a donné les règles de la tragédie et de tous les genres littéraires et les a illustrées par des œuvres immortelles. L'architecture et la sculpture helléniques ont exercé une influence considérable sur celles de toutes les nations, ont laissé des monuments impérissables et inspirent encore nos grandes écoles. L'Égypte et Rome nous ont livré le secret des constructions durables, la première dans ses pyramides et ses tombeaux, la deuxième par ses routes, dont on retrouve encore des exemples en Angleterre, ses aqueducs et ses temples, précurseurs des cathédrales gothiques du Moyen-Âge.

La Grèce fut la nation poétique, créatrice, innovatrice, un sol propice à la culture intellectuelle. Rome s'illustra dans l'art d'adapter, de coordonner, d'établir des systèmes et d'administrer. Mais parce qu'ils ne surent pas toujours appliquer les principes de gouvernement et de morale qu'ils apprirent aux autres, ces grands peuples s'acheminèrent vers la décadence et tombèrent aux mains des Barbares. Les tribus germaniques infestèrent et ravagèrent la Méditerranée du Ve au IX^e siècle. Comme aujourd'hui, leur activité se borna au pillage et à la rapine. Elles n'amoncelèrent que des ruines.

Les Arabes, au contraire, unis derrière la bannière du prophète ont assimilé et enrichi la civilisation des peuples conquis. Ils entrèrent à Jérusalem sans aucune violence et y exercèrent leur influence presque sans interruption jusqu'en 1918 sans déprédation. Les Teutons auraient violé le tombeau du Christ. Les Musulmans le conservèrent intact, bien qu'il n'eût aucune signification pour eux. Les Arabes imprimèrent une vive impulsion aux mathématiques et à la médecine, produisirent de grands philosophes tels que Al-gazel et Averroès et nous donnèrent l'algèbre. Ils portèrent la guerre sur le versant méridional de la Méditerranée et traversèrent en Espagne dont ils partageaient la culture et les arts. Ils poursuivirent leur marche au-delà des Pyrénées jusqu'en France où ils furent défaits à la bataille de Tours en l'an 732 de notre ère et furent refoulés définitivement en Espagne. L'apport de la civilisation arabe fut énorme et l'illustre calife Haroun-al-Raschid tient autant de la légende que les contes merveilleux des Mille et Une Nuits.

Au Moyen Âge, les chrétiens d'occident organisèrent les croisades destinées à reprendre le tombeau du Christ à l'Infidèle. Jérusalem tomba aux mains des croisés en 1099 et les chevaliers chrétiens se livrèrent au massacre, et bientôt les chrétiens furent divisés entre eux, pour se voir plus tard expulsés de Palestine et d'Égypte.

Le prestige des Perses, des Médés, des Carthaginois et des Phéniciens passa aux Italiens qui couvrirent la Méditerranée de leurs vaisseaux de commerce. Venise prit de l'importance et devint la première puissance commerciale maritime de l'époque. L'Italie supplanta également la Grèce dans le domaine des arts. Ses cathédrales et ses peintres, les plus illustres de l'époque, étendirent au loin sa renommée. C'est de ses rivages que clignèrent vers les immensités inconnues du Nouveau-Monde Vasco de Gama et Colomb. La Renaissance dominée par l'esprit universel de Léonard de Vinci valut à l'Italie une splendeur insurpassable qui la conduisit, comme les autres peuples avant elle, à la décadence.

La civilisation quitta peu à peu les bords de la Méditerranée pour remonter vers le nord avec les richesses du Nouveau-Monde exploitées par la France et l'Angleterre, et se réfugia sur les rives de la Manche. Les peuples méditerranéens entrèrent définitivement dans l'histoire, et la Méditerranée perdit son monopole civilisateur pour devenir l'objet de convoitise des puissances mondiales modernes qui voyaient en elle une route indispensable à leur prestige commercial et politique.

Depuis la défaite de Napoléon à Trafalgar, le droit de passage de l'Angleterre en Méditerranée demeure incontestable, même s'il lui est contesté par des nations jalouses et incapables d'atteindre à la puissance et à la magnanimité britanniques. Car l'Angleterre n'a jamais abusé de son pouvoir en Méditerranée, mais s'est bornée à patrouiller ses eaux avec impartialité. Ce contrôle qu'elle exerce depuis 230 ans sur la Méditerranée, la Grande-Bretagne le doit à sa puissance maritime incomparable, nécessité par son insularité, et au triomphe de ses armes. En 1704, l'amiral sir George Rooke conduisit sa flotte dans le détroit de Gibraltar, pendant la guerre européenne de 1701-1713, et après un siège de trois jours, prit la forteresse réputée inexpugnable. Lorsque plus tard, Disraeli assura à l'Angleterre le contrôle du canal de Suez à l'autre extrémité de la Méditerranée, la puissance navale britannique atteignit des cimes d'où ses rivaux n'ont jamais réussi à la déloger. La tentative de Napoléon d'abaisser cette puissance fut repoussée à la bataille de la baie d'Abukir en 1798. De même les rodomontades italiennes à la bataille du Cap Matapan dans cette guerre.

Le commerce britannique requiert l'usage du plus court chemin entre l'Europe et l'Inde. C'est pour cette unique raison que l'Angleterre exerce une surveillance vigilante sur les deux extrémités de la Méditerranée. Elle n'a jamais cherché à conquérir et à soumettre les peuples méditerranéens. Elle ne possède en effet aucun pays sur le littoral de la Méditerranée. Son influence politique se limite à l'exercice d'un mandat sur la Palestine et à la surveillance requise sur la bande de territoire égyptien qui longe le canal de Suez.

Cette prépondérance navale ne s'exerce pas exclusivement à son avantage et ne s'avère nullement préjudiciable aux autres marines qui ont également droit de passage dans le bassin que tous les peuples peuvent appeler "Mare Nostrum" grâce au sens des réalités de la Grande-Bretagne. Il est permis de douter que sous une autre domination, les navires de toutes les nations du globe n'auraient pas pu circuler aussi librement en Méditerranée. Il est indiscutable que si la Grande-Bretagne n'avait pas commandé Gibraltar et Suez, le sort de la guerre actuelle et de la civilisation aurait été différent et que des troupes canadiennes ne seraient pas débarquées en Sicile vendredi dernier.

W.E.

M. Vaillancourt nous fait comprendre, en effet, que "la Commission des prix est une commission qui a un but social" et que, contrairement à ce que tentent de faire croire nos défaitistes, "elle n'a pas été organisée pour rationner les produits essentiels mais pour répartir équitablement, entre les citoyens de notre pays, les produits les plus nécessaires à la subsistance de chacun... Parlons d'abord, dit-il avec raison, de ces coupons que l'on appelle si improprement "coupons de rationnement" et qui devraient s'appeler "coupons de distribution." En effet, pourquoi monsieur un tel, parce qu'il est riche, qu'il possède une grande maison, qu'il a une

(Suite à la page 2)

Nos hebdomadaires et le temps présent

Nous publions plus bas le texte de la causerie prononcée mercredi soir dernier, au poste C.B.F., par Monsieur Léopold Favreau qui parlait au nom de notre journal.

N.D.R.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à la générosité de Radio-Canada à qui j'offre, — sans plus tarder, au nom de l'Avenir du Nord, l'expression des plus vifs remerciements, il a été permis aux hebdomadaires du Québec, — par le truchement des ondes, — de soulever le voile sur leurs activités trop inconnues et souvent... trop méconnues. Depuis cinq semaines, à cette tribune de l'air, se sont succédés des directeurs et des rédacteurs de feuilles hebdomadaires. La Voix des Mille Îles, de Sainte-Thérèse, fut la première à se faire entendre. Le 16 juin, date de l'inauguration de cette série de causeries, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes et Président de l'Association des hebdomadaires de la Province, — connaissant sous tous leurs aspects les beautés panoramiques du comté de Terrebonne, familier avec les pièces si bien synchronisées qui en forment les charpentes agricoles, industrielles et commerciales, conscient des brillantes qualités et du merveilleux esprit qui caractérisent les habitants des "Pays d'en-Haut", — brosa de cette contrée une si fidèle esquisse qu'il devient difficile d'y ajouter un trait ou une ombre sans risquer d'en rompre l'harmonie physiologique. Puis, ce furent successivement MM. Georges Bonnin, de l'Éclair de Beauceville, E. Dallaire, de l'Écho du Saint-Maurice et de l'Union Nationale. La semaine dernière, les ondes frémissaient sous le flot d'esprit et la chaleur de voix de Madame Camille Duguay dont les vibrants accents chantaient les beautés de la petite patrie de la Voix des Bois-Francs et du Nicoletain. Ce fut assurément exquises d'entendre ces quatre apôtres d'une croisade journalistique que nous croyons éminemment opportune, — sortant pour la première fois de l'ombre, — épancher aux quatre vents l'idéal que se propose leur feuille respective : toutefois, à relire leurs textes, il semble que l'on en saisisse mieux les nuances et les subtilités d'expression, et l'on sent descendre dans l'âme la conviction que nos hebdomadaires physiologiques n'ont pas entrepris trop forte tâche en embrassant celle de former chez la masse des opinions saines,

de façonner l'âme nationale, en distillant la pensée et les idées directrices dans des cabinets de rédaction où le silence de la réflexion n'est rompu que par la course des doigts sur le dactylo. Sans risque d'erreur, l'on peut hautement clamer que la mission si noble poursuivie par la presse hebdomadaire portera d'excellents fruits dont la communauté canadienne et québécoise sera la toute première à bénéficier.

Ce soir, on demande à l'Avenir du Nord de souligner l'humble contribution qu'il apporte au bien-être collectif, au relèvement du moral et à l'amélioration des conditions de la masse. Souffrez, Mesdames et Messieurs, que j'identifie cet hebdomadaire à l'honneur de collaborer. Celui-ci n'en est pas à ses premiers pas, à ses tentatives initiales de pénétration nationale. Depuis près de cinq décades, chaque semaine, avec fidélité, il donne son effort, exprime les formules et doctrines qu'il estime justes et susceptibles de répondre aux besoins et aux aspirations du peuple. C'est le 3 janvier 1897 que Wilfrid Gascon, alors instituteur, puis tard traducteur au Hansard et aujourd'hui à sa retraite, fonda, à la demande d'un groupe d'amis de Terrebonne, l'Avenir du Nord. Quelques semaines plus tard, le sénateur Jules-Edouard Prévost en devenant le propriétaire et directeur. De 1897 au premier septembre 1942, ce dernier a aiguillé notre feuille avec fermeté et jugement. Ses talents, sa dignité et sa loyauté lui ont valu l'une des premières places dans le journalisme canadien.

Et les années ont passé, emportant avec elles, hélas ! toute une phalange d'amis et de collaborateurs. Presque tous les ouvriers de la première heure sont aujourd'hui disparus. Mentionner les principaux personnages qui contribuèrent aux premiers élans de l'Avenir du Nord, c'est faire voir comme le temps a éclairci les rangs et c'est souligner, aussi, combien nous avons raison d'être fiers, nous qui avons empoigné le flambeau, de suivre les sillons tracés par ces hommes qui se sont toujours constitués les opiniâtres tenants de l'intérêt des leurs : l'hon. Wilfrid Prévost, le docteur Eugène Fournier, l'hon. Jean Prévost, Me Dominique Leduc, docteur Henri Grignon, MM. Joseph Grignon, Camille de Martigny, Fernand Rinfret, Olivar Asselin, A.-B. Cruchet, et une longue théorie d'autres.

Le premier septembre 1942, l'Avenir du Nord passait à l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province. Mon directeur me tiendrait assurément compte de l'ivoire empanaché de louanges. Aussi, me bernerai-je à emprunter au sénateur Prévost les dernières lignes de l'article qu'il consacrait à ses lecteurs et collaborateurs, le jour où il cédait son journal à Monsieur Perrier : "Pour continuer son modeste mais sincère concours à l'oeuvre d'avenir qui m'est chère, je confie l'Avenir du Nord à l'honorable Hector Perrier dont l'activité, l'autorité et la haute compétence sauront maintenir les traditions de doctrine et de pensée qui ont toujours été celles de mon journal." Je puis affirmer ce soir, Mesdames et Messieurs, que sous la direction de l'honorable Perrier, notre feuille continue de travailler, — ainsi que le dicte notre devise inspirée du mot de Benjamin Sulte, — "à la prospérité des fils du Saint-Laurent".

L'Avenir du Nord rayonne de Saint-Jérôme. Cette coquette ville, désignée la Reine du Nord, est baignée par la Rivière du Nord qui se fait tantôt délicieusement douce et chantante, tantôt tumultueuse et rapide lorsque ses eaux, au fil de leurs méandres, s'élançant en lourdes cascades sur les murailles de roc et de granit qui lui dictent son cours. A ses treize mille âmes de population, Saint-Jérôme offre de généreuses sources de travail dans les nombreuses industries au sein desquelles règne la plus fébrile activité. Parmi celles-ci, je ne mentionnerai que : La Cie de Papier Rolland Ltee. — La Dominion Rubber Ltd. — La Regent Knitting Mills Ltd. — La Laurentian Textile Ltd. — The Eagle Lumber Ltd. — La Cie de Produits Ciment Ltee — Le Moulin à Farine Drouin — La fonderie Vial & Fils — La Gatineau Power Ltd et combien d'autres ! Dans ces foyers de production, une laborieuse main-d'œuvre, — tant masculine que féminine, — trouve tout le confort et l'agrément qu'offrent nos organisations industrielles modernement agencées.

Dominant Saint-Jérôme de son haut clocher, se dresse un magnifique temple dont le curé, aujourd'hui, est le chanoine Emile Dubois, figure bien connue dans le monde des lettres. Tout à côté de ce tout hospitalier où les fidèles puisent le courage, le réconfort et trouvent la vie — une vie heureuse, s'élève le palais de justice, beau dans son austérité. Et face à ces foyers de justice divine et de justice humaine, — plaisant à l'oeil par son esthétique agencement, — s'étale le Parc de Saint-Jérôme au coeur duquel se campe dans le bronze, la haute, l'altière statue du Curé Labelle, — le colonisateur des Pays d'en-Haut dont la méthode de colonisation se concrétisait dans ce mot : "Un prêtre... une église... des chemins !" Celui de qui Arthur Buies disait : "Je n'aurais jamais cru qu'un homme, fût-il un géant, pût abattre tant de besogne."

Les autorités de la Reine du Nord se sont penchées sur l'avenir des générations qui montent et à leur intention, ont érigé une structure éducative dont les pièces diverses se traduisent par des centres de culture et de savoir où rien ne laisse à désirer. On y retrace l'Ecole Normale, le Pensionnat des RR. SS. de Sainte-Anne, l'Ecole Municipale des Garçons, les Ecoles Labelle, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Louis. L'enseignement, dans ces maisons, est confié à un corps professoral imbu de l'unique souci de dispenser l'instruction selon les méthodes pédagogiques de l'heure.

Jugeant qu'elle se prêtait avantageusement à de telles fins, l'autorité fédérale jeta son dévolu sur la ville de Saint-Jérôme pour y établir un centre d'entraînement militaire dont l'habile commandant, aujourd'hui, est le lieutenant-colonel Paul Brosseau.

Saint-Jérôme devait grandir. En 1880, parlant de cette paroisse qui devint ville, le Père Zacharie Lacasse disait : "Cette paroisse n'est établie que depuis quelques années. Il n'y a que le quart de défriché. On y compte 237 familles. J'ai trouvé les terres bien cultivées, et j'ai remarqué avec plaisir qu'on entraînait dans l'église avec de beaux habits d'étoffe et de flanelle, faits avec goût. Bons paroissiens de Saint-Jérôme, ne laissez jamais le luxe entrer dans votre paroisse et vous ferez fortune. Saint-Jérôme va devenir une des plus belles paroisses du Canada." Les ans ont passé et ont manifesté que le P. Lacasse, — cet autre apôtre de la colonisation, — savait augurer avec justesse sur l'avenir des paroisses naissantes : l'étonnant développement de Saint-Jérôme en fait foi.

L'Avenir du Nord ne confine pas ses activités à cette ville où se campe son siège social. Ses horizons s'étendent bien au-delà de la région laurentienne : notre journal s'infiltre dans tous les grands centres canadiens, voire outre-quarante-cinquemille ; cependant, son tout premier objet est de veiller aux intérêts des groupes échelonnés de Sainte-Thérèse jusqu'aux limites du comté de Labelle. En suivant le long

ruban de route étendu du sud au nord, et nous engageant sur les chemins qui le croisent de l'est à l'ouest, — gravissant ainsi les pentes escarpées des plus vieilles montagnes du monde, — nous rapprochant des sommets où la brousse et la forêt se font plus denses, plus épaisses, nous dénichons Sainte-Agathe-des-Monts, fiévreusement campée sur les bords du lac des Sables, Saint-Jovite, Val-Morin, Shawbridge, Piedmont, Mont-Rolland, Sainte-Adèle, Saint-Hippolyte, Val-David, et que d'autres sites et villages enchanteurs !

Et partout c'est la vie... la vie débordante ! Les populations semblent plus heureuses ainsi juchées sur les hauteurs, plus près de la nue. Manifestant cette vie, tantôt les vents nous apportent l'écho de la cognée s'attaquant aux géants de la forêt, tantôt les eaux mugissent sous l'entrechoc des billes en descente vers le moulin : deux phases capitales de l'industrie forestière, industrie principale des Pays d'en-Haut.

Durant les quatre saisons, cette région offre à la gent touristique et à la population locale tous les avantages et éléments naturels pour y écoulés leurs loisirs et satisfaire à leurs sports favoris. Au printemps et à l'été, dans les multiples cours d'eau, sur les grands lacs, c'est la pêche, le canotage, la natation ; sur terre, c'est le golf, le tennis, la balle-au-camp, etc. Quand vient l'automne, nos Nemrods trouvent au sein de la forêt l'original, le chevreuil, la perdrix et toute cette faune dont nos régions abondent. Enfin, quand viennent les froids, au moment où la nature semble vouloir mourir dans le silence des grands bois, lorsque les lacs se figent et que tout s'immobilise, la vie se prolonge sur les pentes enneigées des vols de skieurs descendant en des courses vertigineuses. Et cette vie se prolonge aussi dans les multiples auberges et estaminets invitant où trouve refuge et repos cette enthousiaste jeunesse emmenée sur les hauteurs par les "trains de neige" des Chemins de Fer Nationaux et du Pacifique Canadien.

Mesdames et Messieurs, c'est avec une telle rapidité que j'eus à guider dans cette contrée où la nature s'épanouit pleinement dans ses beautés et ses splendeurs, que je n'en ai pu tracer un visage fidèle. D'ailleurs, M. Bertrand, dans sa causerie, avait exécuté cette tâche à merveille. Et puis, si dissimuler quelques-uns des nombreux attraits des régions laurentiennes, ou ne jeter à mes auditeurs que quelques ombres du tableau d'ensemble faisait naître en eux la curiosité et engendrait le désir de nous visiter, alors je serais heureux de vous avoir ainsi imposé cette course échevelée, car j'aurais contribué à diriger vers nos hauteurs des amis qui ajouteraient aux milliers d'autres qui nous visitent si fréquemment.

Je ne saurais terminer, cependant, sans ajouter que le bel esprit de nos populations, leur profonde compréhension du devoir, leur insatiable désir d'apporter leur contribution à l'effort de guerre, tout ceci, Mesdames et Messieurs, se manifeste, éclate dans la merveilleuse réponse qu'elles ont donnée à l'invitation de souscrire aux emprunts de guerre. Ainsi, lors du dernier, l'objectif du comté était fixé à \$900,000.00. Dans toutes les villes, dans tous les villages et hameaux, chacun a voulu faire sa part, sa large part ; la réponse a été enthousiaste et spontanée et le montant global souscrit s'est établi à \$1,800,000.00. Lorsque la Croix-Rouge canadienne a tendu la main, c'est avec la même profonde et rayonnante charité que nos gens ont versé leur obole.

Evolution, ainsi que nous le faisons, dans une telle atmosphère, personne ne doit donc s'étonner de nous voir contents et heureux, que nous aimions réaliser la mission que nous nous sommes donnée de répandre les idées, formules et doctrines que nous croyons les meilleures et ce, à l'instar des glorieux combattants de la première heure qui nous ont si lumineusement indiqué la voie.

Confitures et gelées

Les écarts dans les prix régionaux des confitures et des gelées ont été ajustés par une ordonnance de la Commission des prix et du commerce, exécutoire depuis le 28 juin. Des prix ont été établis pour toutes les qualités et toutes les variétés de confitures et de gelées. Ils sont un peu plus bas dans la Colombie britannique que dans le reste du Canada.

Généralement, les prix des confitures et des gelées seront ceux de la période de base. Afin d'arriver à ce résultat, deux subventions seront payées aux fabricants, la première en compensation de la hausse dans les prix des fruits frais cette année et la seconde dans le but de ramener les prix de vente au niveau de ceux de 1941. Grâce à ces subventions, les prix des fabricants aux grossistes seront assez modérés pour permettre des majorations raisonnables par les grossistes et les détaillants et maintenir toutefois les prix au niveau de ceux de la période de base.

Conditions d'admission aux écoles d'agronomie

Au deuxième congrès de la Corporation des agronomes de la province de Québec, tenu à Oka les 28, 29 et 30 juin dernier, M. Nolasque, agronome, membre du comité de surveillance de cette corporation professionnelle, traita de l'admission aux études agronomiques.

Les jeunes qui se destinent à la profession agronomique doivent s'inscrire, avant le 1er août de chaque année, au secrétariat général de la Corporation.

L'inscription terminée, tous les dossiers sont étudiés et vérifiés par un comité d'examineurs, dit comité de surveillance.

Les candidats qui détiennent un diplôme de B.A., de B.Sc., ou un "High School Leaving Certificate", et qui ont rempli toutes les formalités prescrites par la loi, sont admis sans examen. Les autres doivent se présenter aux examens qui ont lieu, à l'automne, de la façon suivante : les 1er et 2 septembre, à l'Institut agricole d'Oka ; les 13 et 14 septembre, à l'Ecole supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Potatière ; les 4 et 5 octobre, au Collège Macdonald.

Les questions d'examen sont préparées par les professeurs des institutions concernées, puis soumises au comité pour discussion et adoption. Les questionnaires dressés, l'examen suit son cours sous la surveillance personnelle des examinateurs.

Les professeurs corrigent les examens et remettent les dossiers au comité. Ces dossiers sont étudiés un par un.

Lorsqu'un candidat est jugé compétent, il obtient un certificat lui permettant de commencer ses études.

En 1942, 80 candidats se sont présentés aux examens d'admission à l'étude ; 49 étaient d'origine rurale, 31 d'origine urbaine. Quarante candidats ont été admis à l'étude : 19 d'origine rurale et 21 d'origine urbaine.

Les candidats d'origine urbaine sont certainement dans une situation quelque peu difficile pour comprendre la vie rurale. La profession agronomique doit être essentiellement rurale de coeur et d'esprit. Le stage sur les fermes, prescrit par la loi, particulièrement pour les candidats venant des villes, est absolument nécessaire. C'est même un bienfait pour eux.

Les candidats malheureux doivent généralement leur échec : 1o à un manque de culture générale ; 2o à la méconnaissance de leur langue maternelle ; 3o à leurs insuffisances en mathématiques.

Les médecins mieux payés

L'honorable Edgar Rochette, de qui relève la Commission des Accidents du Travail, a annoncé samedi dernier aux courtoiseries parlementaires l'adoption d'un nouveau tarif des honoraires aux médecins qui traitent les accidents du travail.

"Fidèles à notre politique de maintenir toute l'efficacité de chacune de ses lois sociales, a rappelé le ministre du Travail, nous avons toujours eu le souci de rendre justice aux médecins qui, pour leur part, ne nous ont jamais ménagé leur collaboration depuis plus de dix ans."

"Nous savons que le dévouement du médecin ne se mesure pas au taux des honoraires, mais il est tout simplement équitable que celui qui traite les personnes qui bénéficient des avantages de la loi des accidents du Travail soit aussi bien rémunéré par la Commission qu'il le serait par son client."

L'honorable monsieur Rochette souligna ensuite qu'il eût été impossible de rendre justice aux accidentés, surtout au cours des premiers mois après l'adoption de la loi des Accidents du Travail, si le corps médical n'avait fait tout en son pouvoir, par le dévouement de ses membres, par leur esprit de progrès et par leurs heureuses suggestions pour rendre efficace une de nos plus anciennes lois sociales.

Les nouveaux tarifs auxquels a fait allusion le ministre seront bientôt communiqués aux médecins et ils prendront force dès le 15 juillet courant. Ils ont été établis à la demande du ministre par les membres de la Commission.

"J'ai reçu, depuis quelques mois, plusieurs délégations à cet effet, ajoutait le ministre du Travail. Aussi me suis-je fait un devoir de suggérer aux commissaires ces changements que, selon moi, les circonstances justifiaient sans aucun doute. D'autant plus que l'on a profité de l'occasion pour rendre certains points plus clairs et, en conséquence, plus faciles d'interprétation."

"Je constate avec plaisir, ajoutait le ministre, que le tarif actuel est meilleur que celui de toutes les autres provinces du Canada."

"Nous avons donc tout lieu de croire que le corps médical, à l'avenir comme par le passé ne négligera rien pour assurer aux classes laborieuses une application aussi libérale que possible de cette loi qui a servi de modèle aux gouvernements des autres provinces du Canada."

Les pertes de guerre en Russie

Il est évidemment difficile pour les gens de ce continent épargné par la guerre, de se rendre compte de l'étendue des pertes de la Russie. La lutte se fait littéralement devant la porte et à l'intérieur des foyers soviétiques. Tous y sont engagés ; non seulement les forces armées, mais chaque homme, chaque femme et chaque enfant. L'ennemi a pour cible, et les enfants au berceau, et les malades dans les hôpitaux, et les vieillards des deux sexes. Les Russes ont perdu un cinquième de leur territoire ainsi que des millions de leurs jeunes gens les plus compétents.

Les statistiques des pertes russes sont renversantes. Dix millions de personnes sont mortes dans cette guerre. C'est comme si toute la population du Canada avait été exterminée au cours des deux dernières années. Trente-huit millions de personnes — soit plus de trois fois notre population — ont dû abandonner leurs foyers devant les envahisseurs, et traverser de quelque façon cet énorme pays afin de s'établir dans de nouvelles régions. Ces Russes ont laissé derrière eux tout ce qu'ils avaient construit au prix de tant de sacrifices et de privations. Les envahisseurs ont mis le feu à leurs maisons, ont détruit leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs centres culturels. Dans bien des cas, les Russes eux-mêmes ont détruit héroïquement tout ce qui pourrait être utile à l'ennemi.

Un grand nombre de Russes sont encore en territoire occupé par les Allemands. Leur existence est pire que la mort. L'ennemi les fait systématiquement mourir de faim, travailler jusqu'à l'épuisement et endurer les pires tortures. Les renseignements concernant leur condition, qui ont été obtenus par une Commission soviétique parcourant les régions libérées, sont impossibles à lire, tant ils sont épouvantables. Les Allemands ont déporté, des districts occupés, plus de deux millions de Russes, afin de les faire travailler en Allemagne comme de véritables esclaves. Parmi les déportés, on comptait des femmes et des enfants, qui leur semblaient en état de travailler, quel que fût leur âge.

Le ministre des Affaires étrangères de la Russie soviétique a récemment remis un mémorandum à ce sujet, à tous les diplomates étrangers en Russie. Monsieur Molotov a cité des documents allemands démontrant que, sur les ordres du haut commandement allemand, les civils russes sont vendus en Allemagne comme esclaves, à des usines, à des fermiers et à des particuliers. Le mémorandum disait que des marchés spéciaux sont exploités par le gouvernement nazi, où sont vendus les citoyens des pays occupés. De tels travailleurs sont sous-alimentés, bien que forcés de travailler douze heures par jour ou davantage. Ils sont entassés dans des camps dont les conditions sanitaires sont déplorables, et ne reçoivent aucun des soins que requiert leur état de santé. Il en meurt un grand nombre. Le gouvernement soviétique, dit M. Molotov, rend pleinement et entièrement responsable de ces crimes abominables, tout d'abord la clique hitlérienne qui domine, et le haut commandement de l'armée fasciste allemande. Après de tels crimes, a-t-il déclaré, il est inévitable qu'il y ait des représailles. Le gouvernement est convaincu que les gouvernements des pays dont les peuples ont été traités de la même façon, partagent la conviction que les criminels allemands devront être punis.

(Toronto Star)

On chuchote que...

(Suite de la première page)

grande cave, un grand grenier, de grands entrepôts, pourquoi lui serait-il permis, à ce monsieur, d'acheter tout ce qu'il peut acheter... tandis qu'à côté de lui un père de dix enfants, gagnant un modeste salaire mais ne possédant pas de grands entrepôts ni de grande maison, devrait se priver de nourriture essentielle et en priver aussi sa femme et ses enfants," ce qui serait nécessairement arrivé, n'est-il pas vrai, sans une "distribution" équitable des produits alimentaires? Encore une fois, le texte entier de la causerie de M. Vaillancourt est à lire, et nous y référons sans plus tarder nos lecteurs.

Il s'impose que tous redoublent d'efforts dans la lutte contre la diphtérie. Pendant les six premiers mois de 1943, il y a eu chez nous recrudescence des cas, une hausse sensible en regard du premier semestre de l'an dernier. Le terrain perdu doit être reconquis par une intensification des moyens de protection et de prévention. Que la population de la province, qui a le coeur de joie de la réputation d'une population saine et heureuse, ne néglige pas l'attention qu'elle doit accorder à ce si grand danger qu'offre la diphtérie. L'enfance, tout particulièrement, doit être l'objet de nos soins et de notre protection. L'immunisation est la sauvegarde idéale. Il importe d'y recourir.

Nos ressources naturelles ont fait le thème de maints discours, de maintes discussions. C'est avec raison que nous nous taxons de posséder un sol des plus riches. Parmi nos ressources, il en est une dont il importe de parler de ce temps-ci : Notre domaine forestier. Il est grand et représente une valeur matérielle inestimable. Aussi faut-il lui accorder toute la protection possible. Avec l'été nous arrivent les périodes de sécheresse. Avec l'été aussi, il y a plus fréquente pénétration dans nos forêts de l'élément touristique qui s'adonne à la pêche sur nos lacs accessibles à travers nos bois. Il faut de toute nécessité user de la plus grande prudence possible et ne rien négliger pour empêcher quelque conflagration.

NACHÉ GROS POUR LA PIPE
OLD CHUM
NACHÉ FIN POUR LES CIGARETTES

En abrégé
seulement d'une
minute nos
conversations au
téléphone

... nous épargnerons
110,000 heures par jour
pour les communications
de guerre



Les communications de guerre doivent
passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre — et que toute seconde que vous épargnez compte.

En service
2044donnant des aides
aux mois

SOLDAT du TERROIR

CETTE année le cultivateur canadien a un besoin urgent de votre aide. Il a besoin de vous pour aider à produire les vivres si nécessaires à la victoire. Des milliers d'agriculteurs sont actuellement sous les armes, de sorte que le fermier, le soldat du terroir, manque de main-d'oeuvre. Mais en dépit de cette pénurie de main-d'oeuvre, il est appelé à produire plus de nourriture que jamais. Les aliments sont une des armes les plus puissantes de la guerre. Il nous faut absolument les céréales, le bœuf, les produits laitiers, les oeufs, le bœuf, les fruits, les légumes — LES VIVRES requis pour l'alimentation de nos armées, de nos alliés et de notre population.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

Que vous soyez professeur, étudiant, homme d'affaires ou de profession, employé de bureau ou de magasin — peu importe — si vous disposez de quelques heures, de quelques jours, de quelques semaines ou de quelques mois cet été, vous êtes en mesure de rendre à votre pays un grand et patriotique service en donnant un coup de main sur la ferme. Même sans expérience, vous pouvez toujours aider. Vous trouverez le travail sur la terre salubre et agréable, et vous éprouverez la satisfaction de savoir que vous avez rapproché la Victoire.

Ce que vous devriez faire AUJOURD'HUI!

Consultez tout comité local spécialement établi dans votre ville pour le placement de la main-d'oeuvre agricole; ou bien écrivez au directeur fédéral-provincial de la main-d'oeuvre agricole à la capitale de votre province; ou encore mettez-vous en relation avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.



MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

F-9

SAINTE FLEUR DES CHAMPS

Avant que d'accomplir des actes triomphants,
Et d'être surhumaine et d'étonner la terre,
Vous ne fûtes d'abord qu'une pieuse enfant,
Attentive aux devoirs de la vie ordinaire.

Comme autrefois Jésus chez Marie et Joseph,
Vous aimiez vos parents et leur étiez soumise ;
Quand sonnait l'Angelus vous incliniez le chef,
Et vous priiez avec les cloches de l'église.

Vous aimiez le dimanche et son sage repos,
Mettant quelque humble atour pour aller à la messe ;
Après, vous repreniez la garde des troupeaux
Et les soins ménagers qui n'ont jamais de cesse.

Par les longs jours d'été, lorsque les grands travaux
Appelaient dans les champs toute la moissonnée,
Vous faniez les andains abattus par les faux,
Ou dressiez au soleil la paille moissonnée.

Vous donc qui connaissez les champs, et les labeurs
Que la suite des jours impose aux paysannes,
Du haut du Paradis penchez-vous vers vos sœurs,
Et soyez-leur en aide, ô Bienheureuse Jeanne !

Elles vivent des jours laborieux et noirs ;
Les fils et les époux sont partis pour la guerre,
Elles ont à porter seules de lourds devoirs ;
Parfois, leur âme est lasse et leur cœur désespère.

Ils restent si longtemps et sont allés si loin !
O Fleur des Champs, donnez aux femmes de la terre
L'énergie et la foi dont elles ont besoin
Pour ne pas désertir la tâche nécessaire !

Louis MERCIER

La bouillabaisse

Une erreur très répandue, dont se prévalent quantité de fins amateurs, veut que préalablement, pour mouiller la bouillabaisse, on prépare un bouillon à base de poissons de roches, au lieu d'utiliser tout simplement de l'eau bouillante. Nous nous élevons contre cette pratique coûteuse qui n'apporte rien, au contraire, à la saveur de cette préparation.

Nous nous expliquons : Il est admis par tous les professionnels (nous ne parlons pas des compilateurs cités plus haut) que quinze minutes d'ébullition suffisent pour extraire toutes les essences de poissons traités par ce procédé et que, passé ce délai, le bouillon devient plus sirupeux, plus corsé, mais que sa saveur s'atténue. Or, ce qu'il faut obtenir, c'est son bouquet, sa fraîcheur, son arôme, sa rapidité en un mot.

De même qu'un consommé perd de sa saveur lorsqu'il n'est pas servi aussitôt prêt, la bouillabaisse, qui n'est qu'une soupe de poissons, voit sa valeur si recherchée s'amolir si on ne tient compte de la règle sus-énoncée.

Erreur profonde également de croire qu'une grande quantité de poissons est nécessaire à ceux-ci ne sont pas judicieusement choisis. Il faut s'inspirer des parfums spéciaux que dégage chaque sujet utilisé. Ainsi les poissons à chair blanche, et par poissons à chair blanche l'on entend : la baudroie, le saint-pierre, le loup, la dorade, le fêla, etc., apportent la base gélatinieuse sur laquelle viennent se fixer les parfums de la rascasse, de la langoustine, du chapon, de la galinette, du rouquier, du blavier, de la girlelle, etc., qui réunis, concourent à donner à la soupe la note aromatique fondue.

Le safran vient ajouter son parfum spécial, sans toutefois dominer. Les autres ingrédients : ail, tomates, céleri, thym, laurier, oignon, poireaux, ne sont que des correctifs et jouent, le même rôle que les légumes dans le pot-au-feu.

La pratique indique : 1° Qu'une ébullition violente, forte et continue est indispensable pour réaliser la liaison intime de l'huile d'olive et de l'eau.

2° Que les tomates doivent être choisies mûres à point, épluchées, épépinées, hachées.

3° Qu'il est préférable d'utiliser du safran en stigmates que celui en poudre.

4° L'huile d'olive doit être de toute première qualité.

5° Le pain frais, détaillé en tranches minces arrosées d'huile et mises au four à colorer, pour qu'elles s'imprègnent moins vite.

Ces conditions essentielles remplies (elles sont primordiales) voici comment il faut opérer :

1° Dans une casserole de forme haute, si possible évasée pour qu'elle emboîte complètement le foyer

du fourneau afin d'obtenir d'abord une ébullition immédiate, puis un mouillement moindres, placer au fond de la casserole les poissons les plus durs à cuire : langoustine, rascasse, fléda, congre, saint-pierre, et au-dessus, les plus fragiles : rouquier, blavier, loup, baudroie, gron-din, etc. Sur ceux-ci semer les aromates : poireau, oignon émincés, deux brins de céleri et de fenouil, thym, laurier, tomates, sel, poivre, safran et une bonne rasade d'huile d'olive.

2° Recouvrir le poisson, à hauteur d'eau bouillante et ébullitionner violemment pendant quinze minutes. Vers la dixième minute, constater si l'assaisonnement est à point pour le rectifier au besoin.

3° La cuisson terminée retirer la casserole du feu, tout en maintenant sur le côté du fourneau ; allonger les poissons sur un plat (long ou rond), à l'aide d'une écumoire ; puis passer la soupe à travers une passoire fine, sur les tranches de pain contenues dans une soupière ou dans un légumier et servir très chaud rapidement.

Si ces conditions ont été religieusement observées, le résultat sera parfait et l'on aura une bouillabaisse capable de contenter les gourmets les plus difficiles, y compris le fameux Maharajah, si cher à Louis Forest qui, dit-il ne la trouve excellente que dans la vieille cité phocéenne, sur la fameuse corniche avec, à ses pieds, le merveilleux panorama d'où se détachent les îles dénommées du Frioul et le château d'If, et, dans le lointain, le phare de Planier.

Et si, par surcroît, pour mieux la goûter, elle a été précédée par quelques légers hors-d'œuvre et copieusement arrosée par un Bellet blanc, vos invités, aimables lecteurs, pourront discuter à l'infini, sans la résoudre d'ailleurs, la vieille question de savoir si bouillabaisse est du genre féminin ou masculin.

Votre beauté...

Pour ne pas engraisser. — Des conseils médicaux de l'Ami du Peuple :

"J'avais toujours entendu dire que les jockeys se faisaient maigrir en se faisant transpirer. Voilà quinze jours que je transpire, Dieu sait comme est ma chemise et pourtant j'ai l'impression d'avoir engraisé."

La remarque est exacte. Pour maigrir, il ne s'agit pas seulement de ruisseler, il faut encore limiter l'absorption d'eau et augmenter la proportion des urines. Cela peut paraître difficile sans boire.

Vous y arriverez en diminuant dans votre alimentation la proportion d'aliments azotés, oeufs, viande, et en diminuant également la quantité de sel dont vous assaisonnez votre cuisine.

En été, soyez végétarien ou fruitarien. Sucrez-vous avec le sucre que la nature met dans ses fruits. Ne saiez pas...



Tout un petit monde (Conte estival)

Il y avait une fois, trois brins d'herbe, un champignon sauvage, une escouade de fourmis, la trace d'une patte d'écureuil, quelques graines tombées, un nœud de laine et bien verni.

Autour un papillon faisant des coquetteries, de sa trompe touchait la fleur tendre. Tandis que dans le sable, des fourmis se livraient un combat acharné.

Non loin, une coccinelle méditait depuis quelque temps sans bouger. Voulu atteindre les pétales du narcisse, elle fit l'ascension de la haute tige, dépassa le champignon, les trois brins d'herbe et, se trouva dans le vent du matin.

Radieuse, elle ouvrit ses ailes. Il chut une goutte de rosée, et soudain, tout le grand ciel laurientin se mit à sourire...

C'était l'aube ! Puis, lorsque vint le crépuscule, couchée dans l'herbe ou bord de l'eau, sous la protection des vieux ormes, j'ai respiré le doux parfum des champs de trèfle et des framboisiers sauvages.

En me penchant légèrement, je voyais l'eau courante de la Nord, de même qu'en levant la tête, il y avait la lune immobile au-dessus des montagnes et de la forêt, argentées par ses rayons.

L'air mobile qui passait sur les frondaisons me caressait fraîchement, me faisant oublier la chaleur torride du jour finissant.

Cela formait deux frais ruisseaux, deux ruisseaux charmants et paisibles, de même rythme et de cours égal, qui traversaient l'été neuf. L'air migrateur et l'eau qui fuit suivaient la même route, entre les bords faits d'herbes ou de feuilles ; et l'un comme l'autre chantaient à mi-voix une chanson mollement continuelle, et tous deux portaient des messages dans la nuit chaude.

L'eau courante portait des brins d'herbe, des insectes bleus, des pétales de fleurs. L'air mobile transportait d'impalpables duvets.

Certains messagers s'arrêtaient en route : une herbe tendre entravait les brindilles, une branche happait au passage les duvets moelleux, et parfois, les insectes bleus se noyaient dans un petit remous de l'onde.

Certains autres, fort heureusement, suivaient le courant et la brise, comme de sûrs messagers tendres et fidèles.

Mais, vers qui allaient-ils donc tous ? A quel nid étaient-ils destinés ? Vers quel destin allaient-ils successivement : ces insectes bleus et ces brins de paille, ces pétales et ces duvets blancs, traversant les frondaisons qui filtrent l'air, se heurtant contre les cailloux qui coupent les abords de la rive ?

C'est alors que, dans l'ombre bleue de cette nuit d'été, je me suis levée pour chercher sur la vaste terre laurientine, à travers les vallées, dans la forêt touffue, sur les collines granitiques, le couple dans l'attente heureuse, à qui la gracieuse nature envoyait l'hommage de ses messagers, afin de parachever le nid d'amour...

FAUSTINE

Les légumes qui guérissent

On vante les bienfaits du régime végétarien. Pourquoi ? A vrai dire, c'était, jusqu'à présent, un peu empiriquement qu'on le prescrivait. A la lumière de recherches récentes, on a vérifié que l'alimentation jouait un rôle énorme sur toute la nutrition. C'est ainsi que la composition minérale de la nourriture des blessés a une influence prépondérante sur le cours de la guérison des plaies et sur leur richesse en microbes. D'autre part, certains éléments minéraux accélèrent considérablement la guérison des blessures et la consolidation des fractures.

Le professeur Witold Orlowski, de Varsovie, a étudié spécialement l'action des jus de choux, de choux-fleurs, de choux-raves, de betteraves et de pommes de terre sur la fonction sécrétoire de l'estomac. Il obtenait les jus de légumes en pressant des légumes préalablement broyés. Ses expériences ont démontré que les jus de légumes constituent de très forts stimulants des glandes stomacales. Ils déterminent une abondante sécrétion gastrique, uniquement par une irritation chimique des glandes stomacales, causée par les substances azotées non albumineuses comprises dans les jus à l'état soluble. Leur cuisson, pendant cinq minutes, ne diminue pas leur activité sur la fonction sécrétoire de l'estomac.

Ces faits expérimentaux ont une grande importance pratique en ce qu'ils justifient l'emploi, au début des repas, de jus de légumes, sous forme de purées, de soupes de légumes, dans toutes les maladies d'estomac, où la sécrétion gastrique et, conséquemment l'appétit, sont diminués ou même abolis. Ce faisant, on provoque la sécrétion du suc gastrique chimique, qui digère la nourriture et suscite l'appétit. De même, les jus de légumes, efficaces pour provoquer la sécrétion des sucs intestinaux, sont justifiés dans tous les cas d'entérite, liés à une réduction de la fonction sécrétoire de l'intestin.

"Quatre oignons macérés dans du vin blanc ouvrent mieux les reins que les drogues les plus énergiques", disait Lieutard, grand médecin du XVIII^e siècle.

La cure d'oignons est tombée, injuste oubli. N'empêche qu'il n'est point de remède ni d'aliment préférable à celui-là quand il s'agit de dégonfler un hydropique dont le ventre est rempli d'eau comme une outre.

L'ail, proche parent de l'oignon, fut utilisé au moyen âge contre la peste et le choléra.

Puis près de nous, on l'employa contre l'asthme et, à la campagne, les empiriques l'utilisent encore contre les vers intestinaux. Aux dernières nouvelles, on vient de lui découvrir une action remarquable contre l'hypertension sanguine. Que les hypertendus grignotent donc des gousses d'ail, mais qu'ils sachent que, très chargées en sulfocyanate et en sulfure d'allyle, les essences de l'ail s'éliminent par la peau, les pommons et l'haleine, d'où les inconvénients bien connus. On

a fabriqué des extraits d'ail qui seraient inodores. Mais les mauvaises langues disent que leur désodorisation leur a enlevé leurs vertus curatives.

Le fond d'artichaut et le topinambour sont les légumes de choix des diabétiques. La substance sucrée ou inuline qu'ils renferment est absolument inoffensive pour ce genre de malades dont le régime se trouverait fort amélioré, surtout par le topinambour.

La carotte contient de la pectine, des phosphates de potasse, du sucre et de la cellulose, et à la propriété de fluidifier le contenu intestinal. C'est pourquoi on se trouvera bien de flanquer la viande en daube de quelques carottes, à titre de correctif du régime carné qui, au contraire, durcit le contenu intestinal.

Des années durant, les tomates furent bannies de nos tables, sous prétexte qu'elles contenaient de l'acide oxalique, funeste aux arthritiques. Or, elles n'en renferment que trois milligrammes pour cent, autant dire point. Bien plus, elles sont indispensables pour alcaliniser le sang et les humeurs acides de ces mêmes arthritiques. Enfin, ce sont des sacs bourrés de ces vitamines qu'on dit être indispensables à la santé.

L'asperge est diurétique pour les personnes dotées de bons reins, mais nuisibles à celles qui ont des néphrites. Il s'agit de l'asperge sauvage. Quant à l'autre, celle qu'a tout à la fois abâtardie et hypertrophiée le passage dans nos jardins, elle ne possède plus ni l'activité forte et sûre de sa petite sœur ni ses inconvénients sur les reins malades.

Les laitues, par leur cellulose, dont on absorbe à peu près le tiers, apportent à l'intestin des résidus favorables à son évacuation. L'humide poireau est le plus sûr et le plus doux des diurétiques ; le chou contient du soufre et des sels de potasse qui excitent la fonction intestinale. Les épinards contiennent du fer vitalisé en grande quantité, et, pour cette raison, anémiques et chlorotiques en tireront profit. Les courges ont des semences qui sont un remède efficace contre le ténia, le cresson est, de temps immémorial, considéré comme un excellent dépuratif.

Ces notions sont utiles à la mère de famille qui s'en souviendra suivant les circonstances et les indications de santé.

Histoire

Elle, toute jeune mariée, est une ménagère très novice. Mais elle a tant de bonne volonté qu'on ne peut décemment lui en vouloir.

Lui, qui l'adore, ne songe qu'à la couvrir de compliments. Et tout ainsi est pour le mieux dans le meilleur des ménages.

Hier encore... — Mon chéri, s'excuse-t-elle, très penaude, mon chéri, j'ai bien peur d'avoir mis un peu trop de sel dans le potage.

Il goûte, réussit à ne pas faire une trop vilaine grimace et, gentiment : — Non, non ma chérie, tu aurais pu tout simplement mettre un peu plus de potage dans le sel !

La crémation

La réduction du corps humain en cendres par le feu est d'usage très ancien et était très répandue dans l'antiquité. Les premiers Aryens, à l'opposé des non Aryens de l'Inde, les Grecs, les Romains, les Slaves, les Celtes et les Allemands, brûlaient leurs morts ; la crémation peut alors être considérée comme un usage universel chez les races européennes.

Les cercueils du nord de l'Europe pendant tout "l'âge de bronze" ne contenaient que des jarres de cendres. Ceux qui sont en faveur de disposer des corps des morts par la crémation sont très nombreux aujourd'hui ; leur principal argument en faveur de cette méthode est de nature sanitaire. D'après la méthode qui est la plus en vogue parmi les crémationnistes, le corps est placé dans une chambre de brique ou plaquée de fer sous laquelle se trouve une fournaise. L'air de la chambre est élevée à une très haute température avant d'y introduire le corps et un courant d'hydro-carbon chauffé par un gazomètre est alors admis, lequel au contact de l'air intensément brûlant s'enflamme immédiatement. La chambre est, naturellement bien construite qu'elle ne laisse passer ni air du dehors ni n'en laisse échapper du dedans.

Les gaz délétères qui se dégagent au commencement de la combustion passent à travers un tuyau dans une seconde fournaise, où ils sont entièrement consumés. Par ce procédé un corps pesant 144 livres, peut être réduit, dans à peu près 50 minutes, à pas plus de quatre livres de cendres de chaux. Dans la crémation de chaque corps l'on emploie à peu près 200 livres de combustible.

La chaleur affecte-t-elle le lait ?

La chaleur affecte-t-elle la valeur nutritive du lait ? Voilà une question qui intéresse beaucoup de gens. On désire naturellement servir le lait sous la forme où il peut faire le plus de bien. Or nous pouvons affirmer que le lait employé dans la préparation des mets comestibles, me les soupes et les desserts, où il faut le faire chauffer fournit les mêmes éléments essentiels de nourriture — protéines, calcium, graisse, sucre et vitamines — que le lait frais employé comme breuvage.

Il est bon de savoir que la chaleur ne détruit pas la qualité du lait et qu'il est tout aussi bon pour la santé de consommer du lait chauffé dans des mets préparés que de boire du lait aux repas.

Le Service d'utilisation du lait du Ministère fédéral de l'Agriculture recommande que le lait soit employé en abondance dans les soupes, les desserts et autres mets préparés au lait, qui tous améliorent la valeur nutritive du repas et en relèvent le goût.

Ce quelque chose de plus !

... Vous pouvez toujours le repérer

AUX SPORTS ou n'importe où, l'on peut toujours repérer celui qui est avantageux. En buvant du Coca-Cola glacé l'on comprend pourquoi cette boisson douce est la plus recherchée au monde.

Les jeunes trouvent que le Coca-Cola est ce qu'il y a de meilleur à boire pendant la récréation. C'est une boisson rafraîchissante, pure, saine et délicate, qui convient parfaitement pour les jeux et les réunions mondaines.

Un coke glacé fait que tout moment de repos devient la pause qui rafraîchit. Dégustez-en un chaque fois que vous le pouvez.



Buvez Coca-Cola
Délieux et
Rafraîchissant

Pas besoin de se fatiguer à ses devoirs. Une pause, de temps en temps, pour prendre un Coke glacé, vous délassera — vous permettra de continuer rafraîchi.

Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur !

S. DESORMEAUX

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Ventre au four

Faisons de la bonne cuisine
elle ne coûte pas plus cher
que la mauvaise.

POTAGE PARISIEN

Emincez trois blancs de poireaux avec six belles pommes de terre, pas trop grosses.

Faites revenir au beurre et mouillez avec du bouillon.

Lorsque vos légumes sont cuits, faites une liaison avec trois jaunes d'œufs, une demi-pinte de lait, et mélangez le tout avec votre potage, que vous garnissez de persil.

Asperges au gratin

Les asperges ayant été cuites dans l'eau salée, les égouttez et les coupez en petits morceaux. Puis beurrer un plat à gratin, y placer une couche d'asperges, puis une couche de fromage râpé, et ainsi de suite en terminant par du fromage. Arroser de beurre fondu et envoyer au four pour faire prendre couleur.

Saumon froid à la Norvégienne (pour 6 personnes)

Faites pocher 6 tranches de saumon, faites-les refroidir, enlevez ensuite la peau et les os.

Placez vos tranches de saumon sur un plat en les intercalant avec des tranches de concombres et de tomates ; finissez la décoration avec une tranche de tomate et une tranche de concombre.

Préparez une sauce rémoulade, claire, c'est-à-dire pas trop épaisse et nappez-en le tout.

Finissez la décoration avec du persil et du citron.

Mousse aux fraises

Passes au tamis fin une chopine de fraises ; mêlez à la purée une poignée de sucre en poudre à l'orange ; faites bien refroidir sur glace. Entourez un moule à dôme avec de la glace salée.

Mêlez la purée de fraises avec 1 pinte de crème fouettée, sucrée et parfumée avec du sucre à l'orange. Versez l'appareil dans le moule ; fermez bien celui-ci, mastiquez-en les jointures ; couvrez aussi avec de la glace salée, et tenez-le ainsi 5 quarts d'heure au moins. Démoulez et dressez.

Mots pour rire

Au temps des jupes trop courtes

— Cher ami, voyez-vous ces deux jeunes femmes blondes ?

— Oui.

— Laquelle est la baronne de V... ?

— Mon cher, c'est celle qui a les pantalons fermés.

— Et vous, mon cher ami, n'allez-vous jamais à l'Opéra ?

— Non, jamais. J'y ronfle, et j'empêche mes voisins de dormir.

LES LIVRES

DIEU, L'AME ET LE SENTIMENT

par Francis Jammes

Dans ce recueil que présentent Les Editions Variétés, vous trouverez les meilleures pages de l'œuvre de Francis Jammes. Avec sa simplicité légendaire, ce grand écrivain catholique raconte les secrets frémis-sants du cœur humain.

Il faut connaître Francis Jammes ; il compte avec Claudel et Péguy parmi les principaux écrivains du Renouveau catholique de la littérature française contemporaine.

Ces pages parfumées comme des feuilles d'automne, ces histoires simples comme un paysage, ce style clair comme l'eau d'un ruisseau savent émouvoir toute âme sensible.

C'est toujours l'heure de lire Francis Jammes. Rien n'est plus beau, rien n'est plus consolant.

(1) Un volume de 130 pages. Prix \$0.60 ; par la poste \$0.65. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Un document de France POUR VIVRE EN PAIX

par Claude de Saint-Phalle

Après cet effroyable chaos de la guerre, il faudra établir la paix, il faudra que les hommes puissent retrouver sur la terre les moyens de vivre et surtout de vivre en paix.

Dans un exposé clair et bien documenté, Claude de Saint-Phalle approfondit cette question dans le livre que publient aujourd'hui Les Editions Variétés. Il affirme, après un sincère examen, que l'on ne saurait rétablir les conditions normales dans un pays, y écarter le danger des conflits, sans réajuster son activité industrielle et économique à ses besoins moraux et matériels.

C'est un véritable traité d'économie politique et sociale, mis à la portée de tous, que nous donne Claude de Saint-Phalle.

Au lecteur qu'intéressent les problèmes importants, ce livre apporte des réponses complètes.

(1) Un volume de 196 pages publié par les Editions Variétés. Prix : \$1.00 par la poste \$1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies

ON DEMANDE DE LA GLYCERINE POUR LES EXPLOSIFS

Gardez toute la Graisse et les Os LE CANADA EN A GRAND BESOIN

VOICI CE QUE VOUS FAITES

1 Vous pouvez porter vos graisses, gras et os à votre boucher. Il vous paiera le prix fixé pour la graisse et le gras. Si vous le voulez, vous pouvez remettre cet argent au Comité de Récupération Volontaire de votre localité ou à une Œuvre de Charité de Guerre Enregistrée, ou—

2 Vous pouvez donner vos graisses, gras et os au Comité de Récupération Volontaire de votre localité s'il les fait ramasser où vous habitez, ou—

3 Vous pouvez continuer de mettre vos Graisses et Os dehors pour qu'ils soient ramassés en même temps que les ordures.

Ministère des Services Nationaux de Guerre
DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION NATIONALE

JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BON PAIN !

ET MOI, JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BONNE LEVURE !

Les ménagères avisées emploient la LEVURE ROYAL. Elle donne du pain plus léger, plus délicieux, à mie plus fine ENVELOPPÉE HERMÉTIQUEMENT POUR PLUS D'ACTIVITÉ

FABRICATION CANADIENNE

But social de la Commission de stabilisation des prix

L'économie dirigée doit être une économie sociale, dit l'honorable Cyrille Vaillancourt

L'honorable Cyrille Vaillancourt, Conseiller législatif, Administrateur des Caisses Populaires et Conseiller technique de M. Donald Gordon à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, a exposé, au cours d'une récente causerie à la radio, la raison d'être de cet organisme et démontré son "but social". En voici le texte que tous les vrais patriotes, peu importe leur allégeance politique, leur race ou leur religion, se devraient de lire, de méditer bien attentivement avant de critiquer la commission.

Chers compatriotes,

Ce soir, je veux vous parler en toute intimité, comme si j'étais dans chacun de vos foyers, tout près de vous, pères et mères de famille, jeunes gens et jeunes filles, vous causant tranquillement, tout au coin du feu, vous parlant de quelques-uns de ces aspects de cette économie dirigée et des répercussions que peut avoir pour l'avenir de notre pays cette organisation qu'est la Commission de la stabilisation des prix.

Disons tout de suite que cette économie dirigée ne réussira qu'à une condition, c'est qu'elle soit sociale. Une économie sociale c'est une économie chrétienne, et les résultats recherchés et désirés par cette économie ne pourront être atteints que si chacun de nous devient plus social, si, en définitive, chacun devient meilleur.

Cette Commission de la stabilisation des prix est donc une commission qui a un but social. Elle n'a pas été organisée pour rationner les produits essentiels, mais pour répartir équitablement, entre les cito-

yens de notre pays, les produits les plus nécessaires à la subsistance de chacun.

Dans cette économie sociale dirigée, le Canada fut le premier et il donne l'exemple au monde entier. Pourtant, que de critiques n'entend-on pas ! Critiques de toutes sortes ; les uns critiquent l'imprévoyance de l'autre guerre, disent que ce qui s'est fait en 1914-1918 a été mal fait, que tout ce qui a été fait après 14-18 l'a été encore davantage, et, en ce moment, on critique encore parce qu'on cherche à prévoir pour l'après-guerre. On fait le reproche aux dirigeants d'avoir agi à l'aveugle, sans prévoyance, sans s'occuper du lendemain, lors de l'autre guerre. Aujourd'hui, on veut faire quelque chose pour prévenir et il y a encore des critiques. Pourtant, il y a certaines gens qui, profitant de l'expérience du passé, veulent éviter les abus qui se sont commis lors de la dernière guerre et surtout veulent éviter cette crise économique, crise de chômage, de misère, de dépression, par où nous sommes passés il n'y a pas encore si longtemps.

Que cette organisation de la Commission de la stabilisation des prix ne soit pas parfaite, que les hommes qui la dirigent le soient encore moins, c'est tout naturel, mais il y a une chose que chacun doit admettre, c'est que tous sont de bonne foi et tous veulent travailler à faire le bien. Quand nous nous trompons, qu'on nous dise en quoi nous nous trompons et surtout qu'on nous indique les moyens de remédier aux erreurs commises. Malgré tous les défauts de cet organisme, les erreurs commises parce que personne, à la Commission, ne prétend avoir le monopole de la sagesse, malgré, dis-je, toutes les critiques, il faut bien admettre que cette Commission de la stabilisation des prix a empêché cette inflation que nous avons subie lors de l'autre guerre, cette hausse sans nom de prix qui a été la cause de faillites retentissantes et de pertes fabuleuses.

Parlons d'abord de ces coupons que l'on appelle si improprement "coupons de rationnement" et qui devraient s'appeler "coupons de distribution", c'est-à-dire, coupons vous donnant droit, tous et chacun, à une répartition plus équitable d'un certain nombre et d'une certaine quantité de produits essentiels.

En effet, pourquoi Monsieur un Tel, parce qu'il est riche, qu'il possède une grande maison, qu'il a une grande cave, un grand grenier, de grands entrepôts, pourquoi, dis-je, lui serait-il permis, à ce monsieur, d'amasser tout ce qu'il peut acheter, de faire ainsi la rareté de certains produits sur le marché pour ensuite vendre ces produits à des prix excessifs, tandis qu'à côté de lui, un père de dix enfants, gagnant un modeste salaire, mais ne possé-

dant pas de grands entrepôts, ni de grande maison, de grande cave, de grand grenier, n'ayant pas l'argent requis pour amasser d'avance des quantités de produits, devrait-il se priver de nourriture essentielle et priver aussi sa femme et ses enfants ? Cet ouvrier, par son travail, permet à nos soldats d'avoir les armes nécessaires pour défendre notre pays, d'avoir plus d'avions, plus de bateaux, et il a droit comme n'importe quel autre citoyen à vivre convenablement.

Qu'est-il arrivé à l'autre guerre ? Moi, qui vous parle, j'ai dû, à certains jours, en 1918, aller quêter de porte en porte et demander du sucre pour pouvoir en donner à des enfants de familles soutenues par la St-Vincent de Paul. Non seulement on n'avait pas d'argent pour acheter du sucre, mais on ne pouvait pas en trouver, parce que certains spéculateurs avaient fait la rareté pour pouvoir hausser les prix.

Avec cette économie sociale que nous avons, chacun a droit à sa part, et ce n'est pas parce que Monsieur un Tel est riche, qu'il lui est permis de tout avoir, qu'il peut tout accaparer et vivre dans l'abondance tandis que son voisin, moins fortuné, mais travailleur et honnête, doit souffrir de la faim. Celui qui a des bras et son intelligence pour servir son pays a droit de vivre comme celui qui possède des richesses avec un cerveau restreint et un cœur égoïste.

Voilà pourquoi cette Commission des prix stabilise les prix, organise la distribution. Elle veut éviter les erreurs de l'autre guerre. On dira peut-être : A l'autre guerre, on gagnait plus cher qu'aujourd'hui. Mais combien plus cher aussi on payait pour des produits es-

sentuels, et les salaires ne montaient pas aussi vite que les prix des produits ! Et quand arriva la fin de la guerre, que se produisit-il ? Faillite par-dessus faillite, effondrement financier, ruine de milliers de gens. Combien de cultivateurs ayant payé des terres des prix excessifs se sont vus, après quelques années, dans le chemin ? Le beurre se vendait à des prix si élevés qu'on fut obligé de permettre la fabrication de margarine, et chacun sait ce qu'il en a coûté aux cultivateurs pour chasser ce produit de chez nous. Voudrait-on que les mêmes choses se répètent ?

Enfin, dites-le moi franchement, malgré tous les défauts de cet organisme, préférez-vous qu'il disparaisse et qu'on laisse libre cours à la vente des produits, à n'importe quel prix ? Libre cours à la hausse des salaires ? Libre cours à tout ? C'est facile à faire, mais qu'en résulterait-il ? Ce serait, après la guerre, l'effondrement de toute notre économie ; ce serait la ruine de la classe moyenne et l'appauvrissement de notre pays. Et cette inflation servirait à qui ? A une poignée de gens qui s'enrichiraient à millions grâce à la souffrance des autres.

Que quelques-uns se croient lésés dans leurs libertés par ce contrôle, c'est possible. D'ailleurs, y a-t-il déjà eu sur la terre une loi qui a été assez parfaite pour ne pas léser personne et qui a contenté tout le monde ? Depuis que le paradis terrestre est disparu, il n'y a rien de parfait sur la terre. Mais les imperfections peuvent être améliorées. Pour s'améliorer, il nous faut le concours de tous et de chacun.

Cette économie dirigée contrôle aussi la fabrication de certains articles ou empêche enco-

re la vente de certains produits manufacturés, et ceci pour prévenir la crise d'après-guerre. Ces automobiles qu'on ne peut pas se procurer aujourd'hui, ces laveuses électriques, ces réfrigérateurs, et tous ces autres articles dont on empêche aujourd'hui la fabrication, demain on en aura besoin encore, et comme on en aura été privé on voudra davantage, et on pourra s'en procurer avec l'argent économisé. Quand la guerre sera finie, ces usines qui ont été transformées pour des travaux de guerre, reviendront à la fabrication des articles demandés se réadapteront à des travaux de paix, et tous pourront alors se procurer ce dont ils auront besoin, et cette demande fera marcher nos usines et travaillera les ouvriers plusieurs années à venir.

Par cette économie dirigée, on prévoit et on cherche à prévoir l'après-guerre. La conférence de Hot Springs est un autre exemple de cette prévoyance. Dans ma prochaine causerie, je vous parlerai de cette conférence.

Tout ma vie, j'ai cherché à organiser nos gens en coopération. La coopération, c'est ce qu'il y a de plus social, ce sont les principes de charité chrétienne mis en action, et nous envisageons cette corporation de la stabilisation des prix au point de vue social. Cette Commission des prix n'est qu'un organisme social coopératif où tous et chacun doivent faire leur part. Ceci explique pourquoi j'ai accepté de faire partie, pour un certain temps, de cette corporation comme aviseur, afin d'apporter mes humbles efforts, mon humble coopération à ce service d'économie sociale.

Nous voulons faire de cet organisme de stabilisation des prix un organisme social, humain, non pas pour rationner ou incommoder qui que ce soit, mais bien plutôt pour distribuer à tous ce dont chacun a besoin. Dans cet effort que nous faisons, nous demandons à chacun de nous aider, de coopérer avec nous afin d'éviter toutes les bêtises qui se sont commises après l'autre guerre, afin que les sacrifices que nous faisons ne soient pas faits en vain. Dans cette économie sociale et dirigée, nous ne l'ignorons pas, il faut faire des sacrifices ; c'est parce que nous ne sommes pas habitués à en faire que nous trouvons ça dur. Mais c'est dans le sacrifice que se révèlent les âmes fortes et vaillantes ; c'est dans le sacrifice que se créent et se forment les nations viriles.

Nous ne voulons pas que chaque vingt-cinq ans, des guerres comme celle d'aujourd'hui et celle de 14-18 se répètent, où tout ce qu'il y a de plus brave et de plus généreux dans les peuples est immolé sur l'autel de la guerre pour satisfaire la rapacité de quelques-uns. Nous ne voulons pas, encore une fois et je le répète avec emphase, qu'en cette guerre, nous nous soyons battus pour l'enrichissement de quelques-uns.

Ce que nous voulons, c'est la paix, la justice, la vraie justice sociale.

Qu'on me permette, en terminant, de féliciter M. Donald Gordon, le créateur, l'animateur de cette économie dirigée, pour le courage qu'il met dans l'accomplissement de sa tâche, pour la volonté qu'il déploie et pour l'ardeur au travail qu'il met pour essayer de maintenir notre pays afin qu'il soit prêt à profiter de toutes les opportunités qui s'offriront à nous dès la fin de la guerre, et surtout pour avoir évité l'enrichissement éhonté de quelques-uns, comme la chose s'est faite et s'est pratiquée en 14-18.

Que chacun coopère avec nous. Si nous nous trompons, qu'on nous dise en quoi nous nous trompons et qu'on nous suggère les remèdes. Que l'on fasse des critiques constructives. S'il y a des choses qui vous paraissent injustes, dites-le nous et, surtout, n'oubliez pas de donner la manière de réparer les injustices. Ce que nous voulons, c'est le bien-être de tous et de chacun, peu importe sa richesse.

La construction au pays de Québec

L'honorable Edgar Rochette, ministre du travail, a souhaité la bienvenue aux représentants des divers comités paritaires de l'industrie de la construction de la province qui ont tenu leur première réunion convoquée par le ministère du Travail, qui désire soumettre aux délégués diverses questions d'administration. L'agenda de la réunion mentionnait :

La standardisation des modalités d'émission des certificats de compétence ;

L'interchangeabilité de ces certificats dans les diverses régions où les métiers de la construction sont régis par des comités paritaires différents ;

La standardisation de la rédaction des conventions collectives dans les divers districts de la province ;

La collaboration des comités paritaires à la mise à exécution des décrets qui existent en vertu de la loi relative à la limitation des heures de travail.

Onze des douze comités paritaires de l'industrie de la construction de la province avaient délégué des représentants dont voici la liste :

MM. Albert Imbeault, Albert Fortin, J.-Thomas Gagnon, Emile Milneault, J.-C. Davignon, Zacharie Côté, Raymond Paradis, Florent Hébert, Maurice Morency, J.-A. Labrecque, Emile Tellier, Onil Gélinas, Abel Ratté, J.-E. Picard, M. Morency, Sylvio Lépine, Félix Contré, Arthur Cloutier, J.-M. Dubreuil, Frank-C. Woodroffe, D.-A. Paterson, Edgar Lussier, Léo Cayer, Roméo Dompière, Aldéa Parent.

L'honorable M. Rochette a souhaité la bienvenue aux délégués. Il les a félicités de leur collaboration et du succès obtenu par les comités au cours de la mise à exécution des décrets.

Il a profité de la circonstance pour préciser qu'il y a près de 4,000 employeurs professionnels dans l'industrie du bâtiment et approximativement 1,000 artisans. Le nombre des ouvriers de métier dans la province s'élève à près de 50,000. On peut apprécier à près de 50,000 également le nombre des journaliers qui reçoivent du travail permanent ou occasionnel dans cette industrie qui est l'une des plus importantes dans le Québec, surtout si l'on tient compte du développement considérable de notre industrie en raison de l'effort de guerre.

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, adressa également la parole aux délégués. Il a rappelé que le Conseil régional du travail en temps de guerre de la province de Québec, dont l'honorable monsieur Rochette est le président, a été le seul Conseil dans le Dominion du Canada, qui, grâce à l'existence des décrets et des comités paritaires, réglé équitablement le problème du boni de vie chère dans cette industrie. Il fit allusion au fait que les décisions qui avaient été prises par le Conseil régional du travail du Québec ont été presque suivies à la lettre par le Conseil national du travail en temps de guerre qui a récemment imposé un boni de vie chère uniforme aux employeurs de la construction dans toutes les provinces.

M. J. O'Connell-Maher, sous-ministre adjoint, indiqua aux délégués la portée des questions qui étaient dans l'agenda et fit quelques autres suggestions qui, selon son opinion, devraient être l'objet d'étude de la part des représentants des comités.

Me J.-A. Lambert, conseiller juridique du ministère, M. Wilfrid Beaulac, directeur du Bureau de Québec du Service d'inspection des établissements industriels et commerciaux, ainsi que M. Léon Vallée, du secrétariat du ministère du travail, ont assisté également à la réunion qui a duré toute la journée.

Victoire des Alliés fixée au printemps

Analyse des facteurs qui retardent le triomphe final contre l'Axe.

La reddition sans conditions de l'Allemagne ne paraît pas possible, avant l'hiver prochain ou le printemps de 1944, d'après les renseignements recueillis dans les milieux bien informés ici. Cette opinion est basée sur les considérations suivantes :

1—La campagne de Sicile pourrait facilement durer autant que la récente campagne de Tunisie, c'est-à-dire qu'elle ne serait pas terminée avant la fin de juillet.

2—Il paraît probable que les Alliés auront ensuite besoin de plusieurs semaines, pour réparer et équiper les champs d'aviation et les ports de la Sicile avant de s'aventurer sur l'Italie elle-même. Dans ce cas, la campagne d'Italie ne pourra pas commencer avant la fin d'août.

3—Il est impossible de dire combien de temps va durer la campagne d'Italie, mais l'on peut dire qu'elle va durer environ 6 semaines, de sorte que les Alliés ne seront rendus aux portes de l'Allemagne qu'au début de l'hiver prochain.

Il faut tenir compte de la géographie

4—Les Alliés peuvent faire d'autres opérations de débarquement en Méditerranée ou ailleurs. En tenant compte de la géographie, il est facile de constater que toute offensive, dans les Balkans par exemple, n'atteindrait les frontières allemandes qu'au début de l'hiver.

5—La majeure partie des troupes alliées entraînées à l'action, seront concentrées durant plusieurs mois en Méditerranée, et elles ne pourront pas participer à des offensives sur un autre point de l'Europe.

En dépit des succès alliés contre les sous-marins, on peut croire que la campagne actuelle requiert la plupart des ressources maritimes des Alliés. L'offensive aérienne contre l'Allemagne n'atteindra son maximum qu'au cours de l'automne. Chaque jour diminue la puissance de résistance de l'Allemagne et facilite ainsi les débarquements.

Plusieurs experts croient que l'Allemagne pourra être vaincue avec le minimum de pertes et les meilleures chances de succès, si l'offensive finale coïncide avec l'affaiblissement du moral allemand après 6 mois de bombardement aérien et les attaques russes, en plus de la perte de l'Italie et des Balkans.



La Situation Actuelle

Depuis plus de trois ans, la guerre a eu des répercussions profondes dans tous les milieux de la vie canadienne. Nombre de gens ont subi des pertes irréparables ; d'autres ont connu des angoisses indescriptibles ; tous ont compris la nécessité du sacrifice et de la discipline.

Dans le domaine des affaires, comme partout ailleurs, des problèmes de tout genre se sont posés, qu'il a fallu résoudre à la fois avec détermination et prévoyance. On a dû s'adapter à de nouvelles situations, souvent difficiles, et subordonner à l'intérêt public des avantages personnels.

Tout cela s'est accompli avec courage et patience, comme il convient à un peuple déterminé à accomplir la tâche la plus difficile de son histoire. La plupart de ceux qui étaient enclins à critiquer se sont vus dès qu'ils furent mieux renseignés.

La Commission des Liqueurs de Québec a eu sa part de difficultés dans la conduite de ses affaires, ainsi qu'en témoignent les mesures que lui ont imposées les circonstances.

La Commission n'ignore pas que les initiatives qu'elle a dû prendre ont souvent causé des ennuis au public, mais elle espère avec confiance qu'une fois les faits connus, il comprendra et approuvera ses décisions.

La Commission des Liqueurs n'est pas un producteur. Ce n'est ni une distillerie, ni une brasserie, ni une fabrique de vins. Ces boissons lui sont fournies par des entreprises industrielles privées du Canada et de l'étranger.

Il est vrai qu'elle mélange des spiritueux et qu'elle les embouteille, ainsi que les vins, mais cela ne constitue qu'une petite partie de son activité.

La Commission a la prudence de se constituer quelques réserves, mais elle ne peut se réapprovisionner que chez les fabricants.

Chacun sait que certains produits sont introuvables, que d'autres par suite des risques que présente la navigation et des difficultés du temps de guerre, ne nous parviennent qu'en quantités limitées et imprévisibles, et que d'autres encore font l'objet de commandes de la part du gouvernement fédéral qui ne laissent disponible qu'une faible proportion de la consommation des années passées.

Tous ces facteurs se conjuguent pour restreindre sérieusement les stocks actuels et pour rendre les réapprovisionnements incertains. Il est même probable que cette situa-

tion, loin de s'améliorer, ne fera que s'aggraver. Aucun de ces facteurs ne dépend de la volonté de la Commission des Liqueurs.

A la rareté des produits et aux difficultés d'approvisionnement a correspondu une demande plus forte que jamais. La guerre offre peu d'avantages, cependant elle fournit du travail à une foule de gens dont la situation financière est meilleure qu'auparavant.

Naturellement, cette prospérité a fait naître le désir de dépenser davantage ou tout au moins de se procurer des choses de luxe qu'on ne pouvait se permettre il y a quelques années. La tension nerveuse et la fatigue qu'impose le travail de guerre, de même que l'anxiété, y sont peut-être aussi pour quelque chose. Mais, quelles qu'en soient les causes, le fait est que partout au Canada on constate, en comparaison de l'avant-guerre, une énorme augmentation des achats de boissons alcooliques, et il ne fait point doute que cette augmentation aurait continué si elle n'avait été entravée.

Il se manifeste ainsi un écart grandissant entre la demande et les produits disponibles. Prélever sur les réserves ne constituerait qu'un expédient temporaire qui aggraverait la situation. Le mieux à faire en vue d'assurer la continuité du service — dans l'intérêt même des consommateurs — c'est d'éviter autant que possible de puiser dans nos réserves et de réduire les ventes à un minimum raisonnable.

Il importe toutefois qu'un plan de ce genre, si judicieux et si bien approprié aux circonstances qu'il soit, reçoive l'appui loyal du consommateur. Les acheteurs devront par conséquent, ne fût-ce que dans leur intérêt personnel, réduire résolument leurs achats de spiritueux, comme ils l'ont fait pour une quantité d'autres produits et comme ils y sont habitués maintenant. La Commission des Liqueurs de Québec espère sincèrement que le public y consentira.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Papotages du P'tit Doc

Ici s'éteint le soleil...

Pour finir, un pot-pourri ! Il me reste un tas de petites choses à ajouter au dossier du soleil. Allons-y donc à bâtons rompus, puisque cette tactique de beaucoup dire sans rien dire n'a pas encore passé de mode aujourd'hui.

Dans un des premiers papotages du soleil, j'ai tenté de montrer l'effet malheureux d'un excès de rayons chimiques sur les globules rouges du sang. Depuis ce jour, le remède me tient. Aussi, pour remédier à ce manque de plénitude dans l'exposé des relations du soleil avec les globules rouges tiennent leur sang, je consens bien à dévoiler un aspect bienfaisant du soleil sous ce rapport. Cet aspect, qui, depuis des millénaires, rayonne sa chaleur et sa lumière sur toute une valetaille de planètes serviles est indispensable à l'élaboration de l'hémoglobine, ce pigment spécifique de qui les globules rouges tiennent leur coloration. Tout comme une végétation de caverne s'étiole dans son ombre, l'homme s'étiole quand il ne connaît pas le soleil. Cette déficience entraîne un déséquilibre entre le nombre des globules rouges et celui des globules blancs, gage d'anémie pour les cellules alimentées par un tel sang. Ceci s'explique par le fait que l'oxygène amené aux poumons par le jeu musculaire de la respiration ne peut se fier que sur l'hémoglobine du sang. L'hémoglobine joue en somme chez l'animal un rôle parallèle à celui de la chlorophylle chez le végétal. De même que le pigment chlorophyllien vert facilite la fixation de gaz carbonique en vue de l'élaboration des produits de réserve et de soutien de la plante, ainsi l'hémoglobine est indispensable à la fixation d'oxygène dans le sang en vue de la combustion cellulaire.

Ce rôle de prime importance joué par le soleil dans le maintien et l'accroissement de la vie humaine montre bien l'anomalie du mode irrégulier de travail qui amène les ouvriers à travailler la nuit et à dormir le jour. Cette vie à rebours écoulée à l'ombre ou derrière les vitres d'une chambre, puisqu'elle ne peut assurer la santé physique, ne saurait apporter le bonheur à un homme. Cette manière d'agir est un peu celle de la grosse madame qui s'obstinerait à tricoter avec ses petons déformés et à marcher sur ses menottes grasses. Elle équivaudrait aussi à placer les racines d'une plante dans le soleil et ses feuilles dans la terre. Par le jeu de tropismes encore inexplicables avec l'avancement actuel de la science, la plante mise en une si précaire situation aurait vite fait de pratiquer les contorsions nécessaires pour replonger sa base dans l'humus et sa tête dans le ciel. Cette propriété qu'a le végétal de poser les parties de son être de façon logique relève des lois de la nature. Et une loi de la nature amène par contre la diminution de l'instinct et de la dictée naturelle à mesure que croît l'intelligence. Par malheur, l'intelligence ne parcourt pas tous les sentiers de la nature et, quand disparaît l'instinct, l'instinct tarde trop, souvent à réparer.

En plus de cet obstacle industriel à la santé par le soleil, on peut déplorer la température rigoureuse qui accompagne l'hiver au Canada. Ce fait thermique ne saurait être contesté, surtout par ceux qui ont couru la méchante aventure de passer le

dernier hiver en notre province. Cette température, si elle contribue à jeter tous les pelages animaux sur les frêles épaules de madame, ne permet malheureusement pas l'indépendance d'exhiber au jugement du soleil ses mollets plantureux ou ses biceps redondants. Par contre, elle entraîne un assainissement de l'atmosphère et élimine bien des sources de contagion. L'on n'a, pour s'en rendre compte, qu'à comparer froidement les statistiques sur les pertes de vie par maladies épidémiques dans les contrées tropicales et dans les contrées tempérées.

D'ailleurs la nature canadienne, si elle nous prive du soleil pendant quelques mois chaque année, a su contrebalancer ce mauvais effet en assurant la vie dans nos eaux de millions de morue, et en nous fournissant ainsi une ample provision d'huile de foie de morue pour les mois froids. Il fut certes un temps où cette huile eut pu facilement passer pour une bile de foie de morue, tant l'avaient rancie la chaleur et la mauvaise conservation. Mais aujourd'hui l'huile de foie de morue nous arrive sous les formes les plus attirantes et peut satisfaire les données esthétiques des géomètres les plus rabougrés : le cercle, le losange, le cube, tout y passe. De plus elle se cube de toutes les essences dues au labeur des chimistes de synthèse : menthe, noix amères, citron, orange, chocolat, tout y passe. Les temps ont changé.

Pour combler la lacune laissée par le manque de soleil, un autre atout entre en jeu : le lait. Présenté aujourd'hui sous toutes les étiquettes, le lait garde toujours sa haute valeur comme fournisseur de vitamine D et de matières minérales ; il apporte donc à la fois les matériaux de construction et le moyen de les utiliser. D'ailleurs, après l'étude entreprise sur l'élaboration du lait dans la vache, on en est arrivé à obtenir de cette nourrice des veaux et des hommes un lait exceptionnellement riche en vitamine D. On atteint ce but en ajoutant à l'alimentation des laitières des levures préalablement soumises à l'action des rayons ultra-violet.

Ces aliments riches en vitamine D, l'hygiène demande qu'ils soient avant tout répandus chez les familles claudrées dans des taudis branlants. Là se restreignent à un vivotage sans bonheur les activités de membres privés de soleil. Comme la santé physique va si parfaitement de pair avec la santé morale, on peut soupçonner toutes les honêtes renfermées entre ces quatre pans de mur jauni. L'on rencontre bien des cœurs larges dans des logis étroits et des cœurs étroits dans des vastes logis, mais une vie au renfermé ne peut manquer de refermer le cœur sur lui-même pour l'étrangler.

Pour goûter le soleil et goûter le repos, certains s'étendent mollement dans des chaises longues, à l'abri des yeux inquisiteurs, dans des "sun-rooms" à murs vitrés. Le tout est poétique comme un lever de lune sur la mer et rafraîchissant comme un plongeon dans la fontaine de Jouvence, mais ordinairement de nulle valeur quant à l'élaboration de la vitamine D. C'est que le verre ordinaire de fait une triste spécialité de refuser le passage aux rayons utiles. L'industrie du verre, qui excelle à obtenir un verre pour chaque occasion, a enrayé sur ce lui-ci l'action du froid, du chaud,

de l'acide et du choc. Pour comble de réussite, elle élabore maintenant un verre de texture nouvelle, capable d'assurer droit de passage aux rayons ultra-violet. Comme ce verre est médiocrement connu en cette province, les manufacturiers ne se sont sans doute pas lancés à sa fabrication. On n'attend que la demande pour hâter la production.

Vu la difficulté de se procurer un "sun-room" vitré susceptible de nous assurer la bénédiction d'une bordée de rayons ultra-violet, il vaut toujours mieux s'exposer pleinement au soleil, au grand air. Cette action simultanée de l'air et du soleil a pour effet de dégoûter les nerfs, même en ce temps de vie intense où, au dire des parents, les nerfs sont passablement trop dégoûtés. De plus, comme le raccourcissement du vêtement progressa de pair avec l'extension de la surface exposée, l'on peut aujourd'hui capter les rayons utiles tout en captant, oh ! bien involontairement, mille regards pénétrants.

Mais voilà ! au lieu de me lancer à fond de train dans une envolée sur les relations de fraternité entre le vêtement moderne et l'hygiène, je consens bien à laisser le temps de se rafraîchir à vos cerveaux surchauffés de soleil.

P'tit Doc

La T. S. F.

CE QUE RESERVE L'AVENIR DANS LE DOMAINE DES ONDES

Les déclarations de M. Augustin Frigon, Dr. ès Sc. directeur général adjoint de Radio-Canada au comité de la radio de la Chambre des Communes, viennent de lever un voile sur les changements qui s'opéreront dans le domaine des ondes, en raison des expériences acquises pendant la guerre.

Les découvertes, a dit en substance le directeur général adjoint et les améliorations dont on profite déjà, seront utilisées, comme bien on pense, sur le plus grand plan possible. Il a ajouté qu'il y aura sans doute lieu de tenir une conférence internationale en vue de régulariser les longueurs d'ondes. Des particularités imprévisibles pour les profanes, les étonneront une fois les recherches des laboratoires terminées.

Les travaux qu'il a fallu entreprendre en raison des œuvres de guerre sont d'ailleurs si avancées qu'il est permis d'anticiper, une fois la paix revenue, les plus ingénieuses et les plus utiles réalisations comme par exemple l'application d'un nouveau système de modulation par fréquence.

On peut donc s'attendre à de grandes choses dans la domaine radio-électrique.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Le dimanche, 18 juillet, à 1h. 30 p.m.

Ethel Starke, violoniste, et Edna-Mario Hawkin, pianiste, exécuteront pour Radio-Canada, le dimanche, 18, à 1h. 30, la Sonate en si bémol (Adagio Allegro) — Andante — Allegro) de Bach, et la Sonate en la mineur (Largo) — Allegro con fuoco — Menuet et Gavotte — Gigue, de Vercini.

TROISIEME CONCERT DE LA SYMPHONIE DE VANCOUVER, LE 18

Le dimanche 18 juillet 1943 à 7 heures du soir

Le troisième concert de l'Orchestre symphonique de Vancouver que transmettra Radio-Canada le dimanche, 18 juillet, de 7h. à 8h. du soir, aura lieu au parc Stanley, à Vancouver. Sir Ernest McMillan sera au pupitre.

Au programme, Danse Slave n° 8, de Dvorak, "On Hearing the First Cuckoo in Spring", de Delius, Variations sur "Pop Goes the Weasel", de Lucien Cailliet et l'Ouverture Tannhauser, de Wagner.

LA MUSIQUE DES H.M. CANADIEN GRENADIER GUARDS ET LA FETE DES BELGES

Le dimanche, 18 juillet, à 6 heures du soir

La musique des H.M. Canadian Grenadier Guards, à son concert pour Radio-Canada, le dimanche 18 juillet, jouera des œuvres de deux compositeurs belges. C'est un hommage à la Belgique dont ce sera la fête nationale le mercredi, 21 juillet. Elle jouera également l'œuvre de l'un des nôtres, M. Guillaume Gagnier.

OEUVRES D'AUTEURS CANADIENS INSCRITS A CE PROGRAMME

Le mardi, 20 juillet, à 9 heures du soir

Des œuvres d'auteurs canadiens sont inscrites au programme du concert de musique de chambre que transmettra Radio-Canada, le mardi, 20 juillet, à 9 heures du soir. Ce sont : Eglogue, et Pan aux Pieds de Chèvre, de J.-J. Gagnier, un mouvement de Trio pour flûte, clarinette et piano, de Violet Balestreri-Archer et Danse Caractéristique, d'Alexandre Brott.

Les membres du groupe instrumental qui interpréteront ces œuvres sont : Gloria Agostini, harpe, Lucien Gagnier, flûte, Guillaume Gagnier, cor, Armand Gagnier, clarinette, Alexandre Brott, alto, Jean Belland, violoncelle, Séverin Moisse, piano.

"Les dangers du lait cru et la pasteurisation"

Le Dr Georges Grégoire, directeur du dispensaire antituberculeux de Québec et secrétaire du Comité provincial de défense contre la tuberculose, a récemment prononcé une causerie en faveur de la pasteurisation du lait dans la province de Québec, causerie diffusée par le réseau français de Radio-Canada.

"C'est à titre de directeur du dispensaire antituberculeux de Québec et de secrétaire du comité provincial de défense contre la tuberculose que la Ligue canadienne de santé m'a demandé de vous parler des dangers du lait cru et des avantages de la pasteurisation, dit le Dr Georges Grégoire. Les directeurs de la Ligue antituberculeuse et les membres du Comité provincial de défense ont tellement à cœur votre sauvegarde et celle de vos enfants que j'ai cru de mon devoir d'accepter l'invitation qui m'était faite.

Quand Pasteur, en 1857, communiqua au monde savant un procédé nouveau pour détruire tous les germes pathogènes contenus dans les milieux de fermentation ajoute le Dr Georges Grégoire, il indiquait du même coup à ses contemporains et aux générations futures un moyen sûr, infailible de se protéger contre de nombreuses maladies. La méthode qu'en son honneur on a appelé pasteurisation n'a jamais failli à la tâche et reste d'une valeur incontestable. Même ceux qui refusent de l'appliquer au lait ne doutent pas de son efficacité ; ils prétendent seulement que le lait doit être consommé à l'état pur parce que c'est sous cette forme qu'il est le plus nutritif, ne comportant pas, ajoutent-ils, de réel danger pour l'organisme. On vous a déjà dit, ici même à la radio, qu'en théorie il était possible de produire un lait cru absolument sain. Malheureusement et l'expérience l'a démontré dans la pratique ce résultat n'est pas atteint en raison de la multiplicité des sources de contamination. Tous les ministères d'agriculture du Dominion ont tenté à différentes reprises d'obtenir un lait cru parfait : animaux soigneusement choisis ; manipulateurs connus ; traite faite dans des conditions idéales d'hygiène. Or chaque fois, l'échec a été lamentable. Ces laits, prétendus sans danger, con-

tenaient encore, malgré les précautions prises, des germes pathogènes. Les laits certifiés n'ont donc pu tenir le marché ; avec le temps, ils se sont transformés en laits pasteurisés.

"Des raisons d'hygiène publique ont incité les directeurs de la Ligue Canadienne de Santé à réclamer pour notre province une loi obligatoire de pasteurisation du lait. En se rendant au vœu formulé par la Ligue, nos gouvernements complèteront leur législation de médecine préventive. Car, personne ne le conteste, il s'agit d'une mesure destinée à protéger toute la population, particulièrement l'enfance. L'organisme de l'enfant n'a pas encore acquis la résistance de celui de l'adulte devant l'invasion microbienne. La plupart des maladies causées par le lait se rencontrent plus fréquemment dans le jeune âge.

"La science démontre clairement que le lait cru contient presque toujours une quantité de bactéries capables de transmettre aux humains de nombreuses maladies.

"Il n'y a aucune preuve pour nous convaincre que le lait cru le plus sain soit de qualité supérieure à un lait bien pasteurisé.

"La tuberculose bovine chez l'enfant est plus fréquente qu'on ne l'imagine. Elle est toujours due à l'ingestion du lait cru.

Croire à l'éradication de la tuberculose bovine par le seul procédé de la tuberculisation peut conduire à des désastres.

"Il n'existe qu'un seul moyen scientifique capable de donner un lait sain, exempt de tout germe nocif, y compris celui de la tuberculose. Ce procédé c'est la pasteurisation.

"Je crois donc de mon devoir, à titre de médecin particulièrement intéressé à la lutte antituberculeuse, de seconder la Ligue canadienne de santé lorsque celle-ci demande au gouvernement de la province de Québec d'établir un règlement de pasteurisation obligatoire du lait. Cette mesure viendrait à son heure, ajoutant à l'œuvre déjà accomplie par le comité provincial de défense contre la tuberculose.

Le Barreau Rural

L'Association du Barreau rural de la province a tenu avec un succès sans précédent sa 15ème convention à Victoriaville. Un grand nombre de délégués venus de tous les districts judiciaires ruraux, de Chicoutimi à Hull, étaient présents. M. Louis Saint-Laurent, ministre de la justice, qui était l'hôte d'honneur de l'association et le principal orateur au banquet qui était présidé par M. Perrault Casgrain et qui réunissait des centaines de convives, a dans une remarquable synthèse, précisé le rôle que l'association veut et doit à juste titre jouer dans une décentralisation judiciaire de plus en plus nécessaire pour le bon équilibre social. Le ministre a aussi souligné le rôle social du professionnel, a vocat, médecin, homme de science, des centres d'importance moindre que les très grandes agglomérations urbaines. M. Saint-Laurent a approuvé hautement le principe de la décentralisation, conseillant par ailleurs avec une conviction qui a ému les auditeurs, de coopérer pour le plus grand bien de notre cher pays, avec tous leurs confrères, pour faire du Barreau de la province un organisme de haute valeur culturelle et un puissant élément de restauration sociale. MM. P.-J.-A. Cardin, Maurice Duplessis ont souscrit avec conviction aux déclarations de principe du ministre de la justice.

Ont aussi porté la parole MM. le juge Alfred Laliberté, Me Adéard Fontaine, au nom du procureur général de la province, et Me André Taschereau, bâtonnier général. Tous les discours ont été vivement applaudis.

L'Association se plaît à reconnaître que le succès de la convention est dû à la large hospitalité des autorités municipales de Victoriaville et à l'intelligente activité et au dévouement de M. Germain Lacoursière, secrétaire de l'Association.

Les élections ont donné le résultat suivant : M. Perrault Casgrain, président ; M. L.-A. Giroux, vice-président, et M. Gérard Lacoursière, secrétaire.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258 - 201 - 35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS et PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.

FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, B.A., LL.B.,

AVOCAT

84, rue Blainville

SAINT-THERESE

Téléphone 230

Résidence 185

MARIO BEAUDRY

B.A., LL.M.

Avocat et Procureur

STE-AGATHE-DES-MONTS

Résidence : 159, Tour du Lac

Bureau : 43, S.-Vincet

Tél. 374 Tél. 217

NOTAIRE

Bureau Tél. LA. 7268-7269

Edifice "Thémis"

Chambre 612

10, S.-Jacques O.

Montréal

J.-MARC VERMETTE

NOTAIRE

Saint-Janvier

Co. Terrebonne

Tél. 622 - 22

LOUIS NICOLAS

ARCHITECTE

430, rue MELANÇON

Tél. 510

SAINT-JEROME

Examen de la vue

304 S.-Georges

Lunettes S.-Jérôme

André Racine, O. O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE

Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.

Le soir sur appointement

Téléphone 626

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés,

demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF

2 sous le mot, minimum 10c. ou 2 insertions

pour \$1.00.

A vendre

3 balustrades en fer pour balcon à vendre. 4 pieds x 6 —

4 pieds x 17 1/2 — 4 pieds x 23.

Doit être vendu tout de suite.

Prix avantageux. Pour information

s'adresser à J.-H.-A. Labelle

Léves, 303 ave Parent St-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD

publié par

L'Avenir du Nord Cie, Ltée,

imprimé par

J.-H.-A. Labelle, Limitée

Saint-Jérôme

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Bureau existant depuis 40 ans

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

ATTENTION !

Nous achèterons comptant les tricyles et les bicyclettes d'enfants.



Si vous en avez un à vendre téléphonez à Tél. 54. Nous irons le voir et l'évaluerons.

La Ferronnerie A. Langlois Ltée
503, rue Saint-Georges Tél. 54
Saint-Jérôme

LES DEUX TIERS de tous les prêts en cours des banques à charte du Canada n'atteignent pas, en moyenne, \$500.



Les prêts des banques à charte du Canada aident des Canadiens à servir leurs propres intérêts, ceux de leurs compatriotes et même ceux du pays. Un grand nombre de ces prêts sont peu élevés, mais tous contribuent au maintien de l'activité quotidienne des affaires au Canada.

Autres faits intéressants

Le dernier rapport officiel soumis au Parlement révèle que les prêts des banques à charte se rattachant à l'agriculture se chiffrent par \$340,118,473. Cette somme comprend les avances aux cultivateurs, aux éleveurs, aux producteurs de fruits et aux marchands et exportateurs de céréales.

Tous les gérants généraux qui dirigent aujourd'hui les banques à charte ont débuté dans un modeste emploi, dans quelque petite succursale.

A la fin de février 1943, pas moins de 6,803 hommes et de 154 femmes faisant partie du personnel des banques s'étaient enrôlés dans les armées.

Les Canadiens de toute condition sociale et de toutes les régions du pays ont à leur service plus de trois mille succursales et agences que les banques à charte maintiennent afin de faciliter la marche des affaires de la nation.

LES BANQUES À CHARTES DU CANADA

NOUS SOMMES ACHETEURS de bois de chauffage de 3 et 4 pds., croûtes et bâtons attachés 4 pds. Livraison par chars ou camions. Mentionnez la quantité en mains et la station de chargement.

BOIRE & FRERES INC.

